8ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 10 JUILLET 1918 — No. 18

Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00



Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Nos droits scolaires

Tout indique que les prochaines élections de la Province se feront sur la question des écoles.

Les dernières élections fédérales se sont faites en partie sur le dos des Canadiens français et voilà que les politiciens de la province s'apprêtent à jeter nos sentiments à l'égard de notre langue et de notre religion à la merci des fureurs politiques.

Nos droits dans les écoles publiques seront donc sujets à une attaque terrible et il est bon de se rendre compte dès à présent de notre position.

Il me paraît utile ici de faire un bref historique du français dans l'Ouest et particulièrement dans la Saskatchewan.

Sans vouloir remonter plus haut dans le passé, disons d'abord, qu'en 1869, toutes les terres de l'Ouest Canadien, y compris celles que chacun de nous cultivons aujourd'hui, appartenaient à la Compagnie anglaise bien connue de la Baie d'Hudson.

Deux ans après la Confédération du Canada, en 1869, notre gouvernement acheta ces terres de la Compagnie pour $30,000,000.

A cette époque, il y avait dans la Confédération canadienne quatre provinces, le Québec, l'Ontario, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. La population de ces quatre provinces était comme suit, d'après le recensement de 1871, deux ans plus tard.

Québec	1,113,168
Ontario	1,178,510
Nouvelle Ecosse	245,735
Nouveau Brunswick	245,735
Total	2,892,763

De ce total, le même recensement démontre que 1,082,940 étaient Canadiens français.

Il est donc très intéressant de noter que parmi les associés du Pacte de la Confédération Canadienne nous étions près de la moitié et que les associés ayant acheté ce qui constitue aujourd'hui la province de Saskatchewan nous avons bel et bien payé près de la moitié du prix d'achat.

Et voilà comment il se fait que nous avons un droit d'équité si considérable en ce pays du Canada. D'abord, en qualité de premiers occupants, et puis nos pères ont payé pour ces mêmes terres de Saskatchewan que nous occupons aujourd'hui et ils nous les ont léguées en héritage comme partie de notre patrimoine national.

Je sais bien qu'il n'y a pas un homme sur mille de la population non française de notre province qui sache ces choses-là.

Beaucoup sont des étrangers au pays et d'autres n'ont reçu qu'une instruction élémentaire, leur permettant seulement de voir à leurs petites affaires.

Il est une classe cependant qui devrait connaître ces détails de notre histoire, c'est la classe dirigeante, nos députés, nos hommes de professions, nos instituteurs, etc.

Il me semble que si ces faits étaient portés à la connaissance de la classe dirigeante de notre province, on s'y arrêterait un instant, et cet instant de réflexion serait suffisant pour réveiller le sens de justice de tout honnête homme. L'on comprendrait alors qu'il y a plus que de la sentimentalité dans nos réclamations pour l'école bilingue, mais un droit qui en toute équité ne peut nous être enlevé.

Je cite ici des faits faciles à vérifier.

Que la race canadienne française existait au pays 150 ans avant que nos compatriotes de langue anglaise y mettent les pieds, l'histoire et le traité de Paris (1763) sont là pour le dire.

Que la Confédération du Canada acheta ce qui constitue aujourd'hui la Saskatchewan en 1869, l'histoire de notre pays et les documents officiels du temps sont là pour le prouver. Que les Canadiens français à cette époque formaient presque la moitié de la population, nous n'avons qu'à ouvrir le recensement officiel de 1871 pour le constater.

Est-ce que ces considérations ne sont pas suffisantes pour empêcher nos gouvernants de faire quoi que ce soit pour nous enlever le peu de français que nous avons actuellement à l'école ?

Faut-il dire aussi que nous avons contribué largement au développement de notre pays depuis la Confédération, et que le génie de la race française uni au génie de la race anglo-saxonne a été une force pour notre patrie commune ?

Faut-il enfin ajouter à tant d'autres faits qu'en 1775 et en 1812, notre aide opportune conserva le pays à la Couronne britannique, et qu'en nos jours nos fils se font tuer en grand nombre aux côtés de leurs frères anglais sur les champs de bataille européens, pour la défense des petites nationalités, cependant que certaines personnes ignorantes et prévenues voudraient profiter de notre faiblesse en cette province pour nous écraser ?

Un gouvernement peut commettre un crime ou une infamie de la même façon qu'un individu. L'ignorance de la loi n'est pas une excuse pour un homme qui commet une faute.

L'Exécutif d'un gouvernement qui sait ce qu'une partie du peuple peut ignorer ne peut non plus excuser une infamie. En face de l'histoire de notre pays, nous disons avec force qu'attaquer le français dans nos écoles c'est commettre une infamie.

Puisse l'esprit de justice, le patriotisme éclairé et l'intégrité de nos gouvernants, quels qu'ils soient, les guider dans le remaniement de la loi des écoles de notre province.

Exploiter les préjugés du peuple qui ignore notre vraie position au Canada est aussi indigne et infâme qu'il serait noble et généreux pour nos politiciens d'éclairer l'opinion publique et de respecter nos droits à l'école

Pour ma part, je ne crois pas que le chef du gouvernement actuel consente à entacher son nom d'une infamie pareille. Quant à M. McLean, le chef de l'opposition, il grandira dans l'estime de tous, s'il sait résister à la tentation de soulever de nouveau les préjugés de race contre nous.

EMILE GRAVEL

SIMPLES NOTES

Les mauvaises lois ne tardent pas à produire leurs effets. La pression qui se fait depuis quelques mois au Canada pour élargir la loi du divorce en est un exemple. Ce principe faux et immoral qui fut introduit dans la loi de 1867 au Canada était jusqu'ici au moins entravé partiellement dans ses effets, les aspirants au divorce ayant à recourir au sénat et à payer de gros honoraires pour obtenir cette permission qui, pour être valable aux yeux de la loi civile, n'en est pas moins parfaitement nulle devant Dieu. La dernière décision du gouvernement, par arrêté en conseil, de supprimer cette barrière en faveur des soldats retour du front, fut un nouveau pas dans la mauvaise voie. La Cour Suprême de l'Alberta, division d'Appel, vient maintenant de décider par quatre juges contre un, le juge en chef Harvey dissident, que les tribunaux locaux peuvent accorder le divorce: encore un pas de plus dans la mauvaise voie. Aussi maintenant certains journaux anglais font campagne pour élargir encore cette plaie du divorce jusqu'à ce que nous n'ayons plus rien à envier aux pays qui s'en vont à la décadence en faisant du mariage, institution divine et sainte, une sorte de contrat commercial que l'on brise à volonté.

* * *

C'est à minuit le 29 juin que Notre Saint Père le Pape a célébré la sainte messe pour la paix et le rétablissement de la justice et de la charité dans le monde. A la prière du Souverain Pontife s'est jointe celle de tous les prêtres de l'univers catholique qui ont célébré la messe ce jour-là aux mêmes intentions.

* * *

Lorsque le Prince de Galles est allé rendre visite au Pape, il est intéressant de noter que la conversation avec S. S. Benoît XV se fit en français.

* * *

*Nos meilleurs voeux à l'*Evangeline *de Moncton, N.B., qui vient d'accomplir sa huitième année de publication comme organe national des Acadiens. Par ses directeurs ce journal s'est consacré solennellement au Sacré-Coeur il y a quelques semaines.*

* *

Les Chasseurs Alpins se sont retrouvés chez eux au camp d'aviation de Toronto où il y a un grand nombre de Canadiens français."

* * *

*L'*Action française *annonce qu'elle publiera, tout prochainement un chansonnier populaire sous le titre:* Refrains de chez nous.

* * *

C'est le 15 juillet prochain que commencera le procès de Louis Malvy, ancien ministre de l'Intérieur, accusé d'avoir commis le crime de haute trahison. Le procès s'instruira devant le Sénat français, qui, en l'occurrence, servira de haute cour.

* * *

Nos sincères félicitations aux Canadiens français de Saint-Denis qui, le 22 juin, se sont faits enregistrer avec des formules françaises. Les Anglais de l'endroit eux-mêmes ont dû en passer par là. Si la plupart des autres centres franco-canadiens n'ont pas reçu de cartes en français, c'est évidemment parce qu'ils n'avaient pas su les demander avec l'énergie voulue. On savait fort bien, en haut lieu, que les bureaux d'enregistrement ne seraient pas ouverts à Saint-Denis si l'on n'avait pas de cartes en français. Morale: ne jamais manquer une occasion de faire valoir ses droits avec toute la fermeté nécessaire.

* * *

Conformément au programme annoncé par l'honorable W. M. Martin, huit inspecteurs nouveaux viennent d'être nommés pour les écoles de la Saskatchewan. Leur nombre s'élève maintenant à 41: il était de 10 en 1910 et de 21 en 1915.

* * *

Au nombre des infirmières canadiennes à Londres qui viennent d'être récompensées de leurs courageux services par la décoration de la Croix Rouge Royale de première classe, se trouve Mlle de Bellefeuille, une Canadienne française.

* * *

Le gouvernement américain a déboursé depuis le 1er juillet 1917 la somme énorme de 12 milliards 600 millions. La guerre a coûté jusqu'ici 13 milliards 800 millions aux Etats-Unis dont la dépense moyenne est de 50 millions par jour.

* * *

D'après une statistique fournie aux Chambres, à Washington, il y avait, au 1er juillet courant, 1,019,115 soldats américains envoyés en Europe.

* * *

Les Américains veulent finir la guerre... en 1920. C'est encore bien loin.

* * *

Paris a rendu hommage au président des Etats-Unis en donnant le nom d'Avenue Wilson à l'une de ses plus belles et de ses plus importantes artères, l'avenue du Trocadéro.

* * *

Note personnelle.

Le Kaiser, le maréchal von Hindenburg et le général von Ludendorff ont de nouveau remis à plus tard leur voyage à Paris. Cette décision est due à l'insécurité des routes et aux difficultés de transport.

* * *

L'ancien maire de la ville de New-York, Mitchell, qui était officier d'aviation depuis l'automne dernier, a été tué instantanément au cours d'une envolée sur un champ d'aviation des Etats-Unis.

* * *

On a décidé d'établir un service aérien entre les Etats-Unis et l'Angleterre et les premières traversées pourraient bien avoir lieu à l'automne, si les prévisions actuellement faites se réalisent.

Centenaire de l'arrivée de Mgr Provencher à la Rivière-Rouge et vingt-cinquième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Mgr Béliveau

Le 16 juillet marque le centième anniversaire de l'arrivée du premier évêque de Saint-Boniface et fondateur de l'Eglise de l'Ouest, Mgr Norbert Provencher. A cette occasion, Mgr Béliveau a publié une très belle lettre pastorale. La célébration de la fête aura lieu le 25 juillet pour coïncider avec l'anniversaire de consécration épiscopale et le vingt-cinquième anniversaire d'ordination sacerdotale de Mgr Béliveau.

Les conscrits franco-canadiens de l'Ouest appelés sous les drapeaux peuvent être transférés, sur leur demande, dans un bataillon de la province de Québec

On se souvient que la municipalité rurale de Gravelbourg et les Franco-Canadiens de Ferland et de Fournierville avaient adressé des pétitions au ministre de la Milice, demandant que leurs compatriotes de l'Ouest soient incorporés dans des régiments de langue française. M. B. Soury-Lavergne, de Meyronne, nous communique la réponse suivante qu'il a reçue à ce sujet. On y verra que les jeunes Franco-Canadiens actuellement appelés sous les drapeaux peuvent obtenir l'autorisation de passer dans un bataillon de la province de Québec.

Cher Monsieur,

Re Pétition demandant que les soldats canadiens français servent dans des unités canadiennes françaises.

Je suis chargé d'accuser réception de votre lettre du 17 courant, adressée à l'Honorable Ministre de la Milice ainsi que de son contenu.

En réponse, je dois vous dire que la politique que vous suggérez est celle actuellement suivie par le ministère en autant que les exigences du service le permettent. Plusieurs nouveaux bataillons-dépôts sont présentement levés dans la Province de Québec et les soldats qui viennent de l'Ouest recoivent l'autorisation de passer dans un de ces bataillons s'ils le désirent.

En ce qui concerne les troupes canadiennes au front, comme vous êtes un ancien soldat, vous savez le danger qu'il y a à mettre des unités possédant peu d'entraînement sur le champ de bataille, outre la difficulté à surmonter pour trouver un nombre suffisant d'officiers et de sous-officiers d'expérience; mais autant que possible les soldats de langue française seront envoyés avec des unités, sur le champ de bataille, parlant la langue française.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre tout dévoué.

(Signé) H. H. ELLI.
Capitaine (pour le secrétaire particulier)

Les vétérans de la Saskatchewan en convention

Les Vétérans de la Grande Guerre de la Saskatchewan ont tenu leur convention à Saskatoon. Entre autres choses, ils ont demandé: que les étrangers ennemis ne soient employés ni par le gouvernement provincial, ni par le gouvernement fédéral: qu'ils ne puissent recevoir une paie supérieure à celle des simples soldats, soit $1.10; qu'une taxe soit imposée sur tous ceux qui, à cause de leurs origines, se trouvent exemptés du service militaire. La question de l'octroi de terres aux soldats a été renvoyée au comité exécutif avec instruction de préparer un memorandum qui devra être présenté aux autorités.

Le Devoir scolaire des Franco-Canadiens

Les Franco-Canadiens doivent assurer à leurs enfants une éducation nationale.--Le règlement XVII de la Saskatchewan.--Les droits du français à l'école.--Le français et les langues étrangères.-- Définition du cours primaire.--Sa nécessité pour la sauvegarde de la nationalité.

Etant donné l'importance de la question du cours primaire en français dans nos écoles, nous croyons devoir publier ci-dessous ce qu'en a dit M. Donatien Frémont lors de la célébration de la "Journée des Ecoles" à Vonda.

Cette fête nationale que nous célébrons aujourd'hui n'est pas une fête nationale comme les autres. On a voulu en faire avant tout une manifestation de patriotisme pratique, et pour cela, on n'a trouvé rien de mieux que d'instituer, à travers toute la province, une sorte de Saint-Jean-Baptiste des Ecoles. C'est une façon de rappeler que pour nous, Franco-Canadiens de la Saskatchewan, la question scolaire est la question nationale par excellence, celle dont dépend la survivance française dans cette partie du pays.

Tous, qui que vous soyez, vous avez un devoir à remplir en matière d'éducation; mais ce devoir incombe plus spécialement aux parents ayant charge d'enfants. L'éducation, vous le savez, appartient de droit aux parents. Le rôle de l'Etat consiste uniquement à vous aider, à vous faciliter la tâche par tous les moyens en son pouvoir.

Une éducation nationale

Comme catholiques et comme Franco-Canadiens, vous avez un double devoir à remplir vis-à-vis des enfants que Dieu vous a confiés.

Comme catholiques, vous devez leur assurer une instruction religieuse solide et la pratique des vertus chrétiennes, afin de les maintenir dans la foi de vos pères.

Comme Franco-Canadiens, votre devoir n'est pas moins impérieux: il vous commande de donner à vos enfants une éducation nationale, d'en faire des garçons et des filles qui dès maintenant, plus tard et toujours, n'auront pas peur de se montrer des Canadiens et des Canadiennes français de cœur et de mentalité

Ce travail de formation s'accomplit dans la famille et à l'école. Il comporte à sa base, comme condition essentielle, la connaissance et la pratique courante du français.

Mesdames, vos enfants parlent-ils toujours votre langue à la maison? Ne leur échappe-t-il pas souvent des expressions et même des phrases entières qui n'ont aucune raison de se trouver sur leurs lèvres? Vous-mêmes, donnez-vous toujours le bon exemple sur ce chapitre si important? Sous aucun prétexte, on ne devrait parler une langue étrangère dans la famille, quand il ne s'y trouve pas d'étranger.

Admettons que tout soit irréprochable sous ce rapport. Vos enfants parlent français à la maison et vous les reprenez chaque fois qu'ils sont en faute. C'est parfait, mais ce n'est pas suffisant pour la sauvegarde de leur nationalité. Il faut encore qu'ils aient une bonne connaissance grammaticale de leur langue maternelle, afin qu'ils soient en mesure d'aller puiser leur nourriture intellectuelle à la seule source adaptée à leurs besoins. Il faut qu'ils puissent lire plus tard, les livres et les journaux français. C'est là, et non dans les magazines américains, qu'ils trouveront le complément indispensable d'une éducation forcément hâtive, l'aliment naturel de leurs croyances et de leur patriotisme. L'ignorance ou une connaissance insuffisante du français, chez nos petits Canadiens, entraîne presque toujours, à brève échéance, la perte de la mentalité française et catholique.

Le français à l'école

Messieurs les commissaires d'école, à qui les pères de famille ont confié la délicate mission de veiller sur l'instruction de leurs enfants, enseigne-t-on le français dans vos écoles? Combien de temps y consacre-t-on par jour ?

Je ne veux pas m'en tenir uniquement à ce qui se passe à Vonda. Je sais du reste que vous y faites votre devoir. Malheureusement, il n'en est pas partout de même et force nous est de constater que notre langue n'occupe pas, dans nos écoles de la province, la place qu'elle devrait et qu'elle pourrait avoir.

En avril dernier, à la convention des instituteurs, à Saskatoon, l'honorable Martin a déclaré que le français était plus ou moins enseigné dans 74 écoles de la Saskatchewan. J'estime que notre premier ministre s'est montré généreux à notre égard. Pour ce qui est du *plus ou moins* dont il s'est servi pour indiquer dans quelle mesure notre langue est enseignée dans ces écoles, je dois avouer qu'à ma connaissance, l'équilibre parfait est loin d'exister entre les deux adverbes et que le moins l'emporte de beaucoup sur le plus. Et cet état de choses si peu satisfaisant est dû principalement à nous: à l'ignorance des uns, au mauvais vouloir des autres, à l'indifférence du plus grand nombre.

Le règlement XVII de la Saskatchewan

Messieurs, vous êtes de bons Canadiens. Avec vos compatriotes de partout, vous avez accordé toute votre sympathie à vos frères de l'Ontario dans la lutte scolaire qu'ils ont eu à soutenir et qu'ils soutiennent encore si vaillamment. Vous avez vivement ressenti l'injustice par laquelle on ostracise votre langue dans les écoles canadiennes françaises de la grande province anglaise. Vous avez applaudi à la conduite héroïque des institutrices et des mères de famille d'Ottawa. Le fameux règlement XVII, qui

(A suivre en 2ème page)

(Suite de la 1ère page)

a provoqué toute l'agitation là-bas, vous apparait, n'est-il pas vrai, comme le pire instrument d'oppression.

Je vous demande pardon de vous poser une pareille question: mais savez-vous ce que c'est que le règlement XVII? Eh bien! en deux mots, le règlement XVII, c'est l'enseignement du français réduit à une heure par jour dans chaque classe. Ni plus, ni moins. C'est cette mesure imposée par le gouvernement que les Canadiens français de l'Ontario et les Canadiens français de partout—vous comme les autres—considèrent comme un acte de persécution ouverte contre leur langue.

Nos compatriotes ontariens méritent assurément toute notre compassion: mais enfin, il n'est pas nécessaire d'aller si loin pour connaitre la douceur de vivre sous le régime du règlement XVII. Transportez-vous simplement dans l'un de nos nombreux districts franco-canadiens où l'on ne croit pas pouvoir consacrer plus d'une heure par jour au français. La situation est exactement la même.

Il y a cependant cette différence essentielle: c'est que là-bas l'on se trouve en présence d'une loi sanctionnée par l'autorité, tandis que chez nous, nous nous forgeons nous-mêmes notre petit règlement XVII. Nos compatriotes ontariens sont des persécutés, de véritables persécutés; nous, nous sommes—ce qu'ils ne s'est peut-être jamais vu au monde—des persécutés volontaires...

Étrange [illegible] de même! Et chaque fois que l'on formule des plaintes à ce sujet, c'est invariablement la même réponse que l'on reçoit de tous côtés: nous ne demanderions pas mieux de consacrer plus de temps à notre belle langue française qui [illegible] admirable langue française que... mais... la loi s'y oppose.

Le voilà, le mal dont nous souffrons, le préjugé tenace qui paralyse nos forces et qu'il faut déraciner coûte que coûte! Un trop grand nombre d'entre nous ignorent la plénitude de leurs droits sur la question de l'enseignement du français. N'y en a-t-il pas qui s'imaginent de bonne foi que nous n'avons [illegible] aucun droit mais seulement un vague privilège que les autorités provinciales peuvent nous [illegible] ou nous conserver selon leur bon vouloir? N'entend-on pas dire à tout propos que notre langue est sur le même pied que les "langues étrangères"?

Les droits du français

Le français peut-il être légalement enseigné, oui ou non, dans les écoles publiques et séparées de la Saskatchewan?

Pour répondre à cette question, il n'est pas nécessaire d'être très versé dans la jurisprudence. Il suffit de savoir lire. Prenons la loi scolaire et [illegible].

L'article 177 est ainsi conçu: "L'enseignement dans toutes les écoles se donne en langue anglaise, mais il est loisible à la commission de tout arrondissement d'établir un cours primaire en langue française".

Cela signifie très clairement, il me semble, que l'anglais est la langue principale de l'école, mais que le français peut y tenir une place secondaire très honorable, si les circonstances le permettent et si les commissaires le veulent.

Le français et les langues étrangères

Notez bien que le droit au cours primaire en français se trouve contenu dans le paragraphe même qui indique la langue à employer à l'école. C'est donc une situation bien à part qui est faite au français et il ne saurait être question de l'assimiler aux langues étrangères dont il est parlé dans le deuxième paragraphe du même article.

Nous avons des droits positifs, des droits constitutionnels que n'ont pas les autres nationalités.

Aussi lorsque celles-ci nous demandent de faire cause commune avec elles dans leurs revendications scolaires, nous sommes obligés de décliner l'alliance. Est-ce à dire que leur situation pénible ne trouve auprès de nous aucune sympathie? Pas le moins du monde. Nous avons toujours protesté et nous continuerons de protester contre le déni de justice qui voudrait leur interdire de faire enseigner leur langue à leurs enfants. Mais de là à lier complètement notre sort au leur, il y a une distance que nous ne pouvons franchir sans compromettre gravement nos propres intérêts nationaux. En agir ainsi, ce serait tout simplement faire le jeu des adversaires qui affectent de ne voir aucune différence entre notre langue et celle des étrangers: ce serait renoncer de gaieté de cœur à des droits constitutionnels bien établis pour se placer uniquement sur le terrain du droit naturel.

Définition du cours primaire

Nous avons donc droit à un cours primaire en français. Mais que faut-il entendre par l'expression "cours primaire?" La question a son importance.

Quelques-uns s'imaginent bonnement qu'ils bénéficient du cours primaire en consacrant une heure ou même une demi-heure à l'enseignement du français. Une telle interprétation de la loi est absolument insoutenable. Le mot "cours" embrasse tout le temps consacré à l'enseignement régulier dans une classe quelconque. Une heure, deux heures prises sur les cinq heures de classe ne constituent pas un cours primaire. C'est donc tout le temps des enfants qui doit être consacré au français dans le cours primaire—tout le temps, et non pas une demi-heure ou une heure seulement.

Il reste à délimiter la durée de ce fameux cours primaire. A la rigueur, on pourrait soutenir avec quelque raison que toutes nos écoles sont des écoles primaires et en déduire que les élèves restent dans le cours primaire tant qu'ils fréquentent l'école. Cependant le texte et l'esprit de la loi laissent entendre clairement qu'il s'agit d'un cours primaire dans l'enseignement primaire. La loi ne détermine pas la durée de ce cours primaire, mais le ministère de l'Education s'est chargé de le faire.

Par cours primaire il entend les deux premiers grades. Dans ces deux premiers grades, aucune restriction n'est faite quant à la durée du temps qui peut être consacré au français et toute la classe, par conséquent, peut se faire dans cette langue. A partir du troisième grade, le français n'est pas forcément mis de côté et rien ne s'oppose à ce qu'on lui consacre une heure par jour ou même davantage.

Telle est l'interprétation plus ou moins officielle du cours primaire en français. Oh! je sais que le gouvernement, qui reconnait nos droits en principe, ne se fait pas scrupule de les restreindre, dans la pratique, autant qu'il lui est possible. C'est en partie pour cela que les inspecteurs d'école ont été créés et mis au monde. Ces messieurs ont de puissants moyens d'intimidation auprès des institutrices et les commissaires. Mais pour l'honneur de la race, nous devons supposer que ces derniers sont des hommes énergiques, résolus à prendre tout au moins ce que leur accorde la loi. Qu'ils ne s'en laissent pas imposer par les remontrances ni même par la menace du retrait de l'octroi, et ils verront que leur attitude sera payée de résultats tangibles.

Nécessité du cours primaire en français

Ce cours primaire en français est d'ailleurs absolument essentiel pour la sauvegarde de notre nationalité. C'est le strict minimum grâce auquel nos enfants pourront emporter de l'école une connaissance suffisante de leur langue. Tous les instituteurs et institutrices d'expérience vous diront qu'une heure de français par jour, ce n'est pas assez pour les élèves commençants: ce temps peut suffire tout au plus à ceux des grades supérieurs.

Je vous parlais tout à l'heure du règlement XVII, ce fameux règlement XVII qui interdit aux petits Canadiens de l'Ontario de faire plus d'une heure de français par jour. Savez-vous ce qu'en pensent les autorités pédagogiques, du seul point de vue de l'efficacité? Six inspecteurs spéciaux, nommés par le gouvernement pour veiller à son exécution, l'ont déclaré inapplicable et un publiciste distingué, ancien instituteur de l'Ontario, M. O'Hagan, n'a pas craint de dire que si ce programme d'enseignement n'a pas pour objet de supprimer totalement la langue française, c'est un monument d'insanité.

Voilà comment des éducateurs anglo-protestants jugent le règlement XVII de l'Ontario. Ils n'auraient assurément aucune raison de se montrer moins sévères pour le règlement XVII de la Saskatchewan, celui que nous nous sommes fabriqué nous-mêmes. Seulement ils pourraient se dire, "Après tout, si ces Canadiens français estiment d'eux-mêmes que leurs enfants en ont assez avec une heure de français, libre à eux. Nous ne pouvons pourtant pas leur imposer leur langue bon gré mal gré."

Messieurs, nous sommes en présence d'un état de choses qui dure depuis trop longtemps et qui doit cesser au plus tôt. Nous avons des droits et nous n'osons pas les faire valoir. La loi nous accorde cinq heures de français par jour et nous prenons tout juste une heure, une demi-heure, voire un quart d'heure, et encore on se fait [illegible] en s'excusant! C'est une risée, une honte! Nos enfants, plus tard, quand ils comprendront, seront justifiés de nous reprocher [illegible] notre lâcheté, notre manque de patriotisme.

CLAIRE FERCHAUD

Notes diverses

Le 27 mars, 1915, Notre Seigneur aurait dit à Claire Ferchaud: "Sache ô ma fille, qu'il est certain, que ce ne sera ni la force des hommes, ni la puissance des canons, ni le génie des ministres qui mettront fin à la guerre; elle se terminera lorsque l'expiation sera achevée."

Plus tard, le Sauveur ajouta: "Prenez courage, cette expiation sera bientôt terminée, et soyez convaincue que la France, une fois victorieuse, je ne la laisserai pas au pouvoir des impies. Cette guerre est une expiation... Il y a des choses qui ne sont pour vous que des énigmes."

N. S. dit encore, Pour vous encourager, je vous dirai que la France impie se meurt, pendant que la France nouvelle s'engendre."

Claire croit que les alliés, en reconnaissance des bénédictions dont Dieu comblera la France, se convertiront à la foi catholique.

Elle a écrit à quinze généraux, pour leur demander que le Sacré Cœur soit mis sur leur drapeau. On nous dit que le Général Foch avait répondu affirmativement. Nous ne savons rien des autres. Ce qui n'a pas été fait, et le S. Cœur aurait dit: "On ne fait pas ce que je demande."

Une autre fois, elle a vu le S. C. tout rayonnant, s'écriant: "Pauvre France! tu es belle quand même, tu ne périras pas."

Claire a passé un mois à la Visitation de Poitiers, si cachée que personne de la ville ne l'a su qu'après son départ, paraissant presque journellement devant une Commission, présidée par Monseigneur.

Après la messe de minuit de Noël, elle s'est réunie avec 6 jeunes filles dans une maison provisoire, pour fonder le Couvent des Expiatrices Nationales, tel sera leur nom. Elle ne connaissait pas ces jeunes filles qui se sont rendues à la voix du Sacré-Cœur: l'une est de Lyon, une autre, de Paris. Le Sacré Cœur dirige tout merveilleusement. Claire ne fait qu'obéir.

Une Marquise de la Motte est venue leur apprendre à travailler, car elles feront un ouvroir pour les ornements et autres travaux. Les Sœurs de la Sagesse, tout en voulant garder le secret, ont pourvu au matériel, en envoyant le pauvre mobilier, les pauvres ustensiles. Elles n'ont pas d'habit religieux, mais portent une espèce de mentille. Elles vont à l'église pour la messe, après laquelle elles récitent le chapelet, ou chantent, soit un cantique, soit le "veni Creator". C'est Claire qui dirige. M. le Curé a dit que pour de nombreuses raisons, elles ne seront jamais cloitrées, car elle aura à paraitre à l'extérieur.

Au début de la guerre, on avait dit à Claire de demander au S. C. quand la guerre serait finie. Il répondit: "Quand toi et tes compagnes vous serez réunies, pour expier les crimes de la France.—On dit que plusieurs Evêques désirent y venir, mais ne peuvent devancer celui de Poitiers qui, pour ne pas la gêner davantage, devait les visiter dernièrement.

On a commandé à Angers un bel autel et une grande statue du S. C. en marbre blanc, mais à cause des difficultés actuelles, ce ne sera fait que dans 7 ou 8 mois. M. le Curé cherche à faire acheter, par de bons catholiques, les terres qui sont indispensables pour les embellissements et l'arrivée à la Montagne des Rinfilières, sur le sommet de laquelle on élèvera, après la guerre, une basilique et un cloitre.

Dans le pays, on croit à une fin prochaine de la guerre.—M. le Curé de Maulevrier a reçu une lettre d'une sommité de Lyon, lui disant que Claire serait appelée trois fois en mission à l'Elysée. La première fois ça été un refus, suivi d'une épreuve pour la France. La deuxième fois, elle aurait encore un refus, suivi d'une nouvelle épreuve plus forte. Enfin, la troisième fois, on lui dira: Faites ce que vous voudrez.

On ne sait de qui cette personne tient cette prédiction.

Claire aurait fait demander une audience à Clemenceau, qui a répondu," Oui, pour 5 minutes, et à ses dépens." Elle est restée une heure, et il ne riait pas. Est-ce à la suite de cet incident qu'il aurait manifesté, comme on le dit, l'intention de commencer une nouvelle vie, pour racheter l'ancienne. —*La Vérité*.

Pour vos mesdames! Le jus de de citron blanchit le teint

Comment faire une lotion de toilette pour quelques sous

Le jus de deux citrons frais mis dans une bouteille contenant trois onces d'"Orchard white" vous donne un quart de pinte d'une lotion à peu près au prix de ce que vous paieriez pour un petit bocal de crème de toilette ordinaire. Il faut prendre soin de filtrer le jus de citron à travers un linge fin pour qu'il ne reste pas de morceaux et cette lotion se gardera fraiche plusieurs mois. Toute femme sait que le jus de citron sert à blanchir et à enlever les taches de rousseur, à relever le teint pâle ou jaune, et que c'est l'idéal pour adoucir, blanchir et embellir la peau.

Essayez-le. Procurez-vous trois onces d'"Orchard white" à la pharmacie et deux citrons chez l'épicier, puis faites vous un quart de pinte de cette lotion aromatique au citron et servez-vous en tous les jours comme massage pour le visage, le cou, les bras et les mains.

MOUVEMENT DE L'A. C. F. C.

Nos petits écoliers et l'A. C. F. C.

Pendant près de trois mois à cette même place, nous avons parlé de nos écoles et de leur "Journée". Si nous parlions un peu, aujourd'hui, de nos petits écoliers?... Ce n'est que justice, car ils se sont mis en vedette depuis quelque temps.

Vous avez lu, dans le "Coin des Enfants" de la page "En Famille", ces lettres d'une touchante naïveté écrites par nos jeunes Franco-Canadiens. Elles ont été remarquées, nous en avons eu des échos de toutes parts. Et au lendemain de la "Journée des Ecoles", pourquoi ne pas dire que plusieurs orateurs y ont fait allusion et ont loué l'heureuse initiative qui nous vaut ce petit régal?

Ces simples billets d'enfants offrent plus qu'un intérêt ordinaire: ils nous donnent une idée d'ensemble de la connaissance que l'on a du français parmi la nouvelle génération des nôtres. Combien de fois n'avons-nous pas entendu exprimer des opinions plutôt pessimistes à ce sujet! Ces lettres n'ont sans doute pas une valeur documentaire irréfutable, mais elles nous permettent au moins de constater que la situation n'est pas aussi mauvaise qu'on se plaît à la dépeindre. Un peu partout, à travers la province, nos jeunes Franco-Canadiens apprennent à écrire correctement leur langue.

Il y a mieux encore: ils y sont visiblement attachés et sont fiers de l'apprendre, comme l'attestent la plupart des missives. Dans ces petits coeurs on sent poindre et s'affirmer un patriotisme aux racines déjà vivaces. Nous en avons, entre autres preuves, cette lettre d'une fillette de dix ans qui regrette d'avoir quitté sa paroisse canadienne, où le français était enseigné à l'école, pour tomber chez un instituteur anglais et protestant "qui a l'air à ne rien connaître de la bonté de Dieu".

C'est donc une oeuvre naissante que l'on entreprend dans ce "Coin des Enfants", oeuvre nécessaire et féconde qui stimulera nos petits Canadiens à l'étude de leur langue et les initiera peu à peu, dès le jeune âge, à nos problèmes nationaux. Le Comité Exécutif de l'A. C. F. C. a compris tout le parti qu'on pouvait en tirer. Afin d'encourager ce mouvement qui répond si bien à ses propres vues, il a décidé que l'Association paierait elle-même tous les prix offerts aux enfants.

L'Association ne pouvait saisir une meilleure occasion de soutenir de façon pratique la cause du français dans la province. Et c'est en même temps un hommage mérité qu'il rend à la distinguée directrice de la page "En Famille", à qui revient tout le mérite de cette intéressante initiative.

DONATIEN FRÉMONT,
Chef du Secrétariat

"The Question of Education in the Province of Saskatwan"

L'A. C. F. C., poursuivant sa campagne de propagande française, vient de publier une traduction en anglais de la brochure sur la "Question de l'Education dans la province de la Saskatchewan". Cette étude constitue une arme excellente entre nos mains auprès des personnes de langue agnlaise. Les revendications scolaires des Franco-Canadiens y sont exposées sous une forme concise et modérée qui ne peut manquer de retenir l'attention de tous les Anglo-Canadiens de bonne foi.

Nous avons une certaine quantité de ces brochures à la disposition des cercles de l'A. C. F. C., désireux de les distribuer dans leur entourage. Elles seront envoyées gratuitement à tous les secrétaires qui nous en feront la demande.

Pour la "Journée des Ecoles"

Nous avons reçu les lettres suivantes:

Monsieur,

Par la voie du journal "*Le Patriote*" nous sommes bien au courant de l'œuvre poursuivie par l'Association Interprovinciale et regrettons sincèrement, à cause du milieu anglais où nous vivons, de ne pouvoir organiser quelque chose pour la "Journée des Ecoles."

Comprenant tout le bien que comporte en soi une si belle oeuvre, je voudrais voir tous les nôtres animés d'un même désir de s'unir pour aider de toutes leurs forces au développement et au succès de cette noble cause.

Comme preuve de la sincérité de mes sentiments, je veux, moi aussi, vous apporter mon obole de $10, que je vous prie de bien vouloir agréer, avec mes félicitations pour le bon travail que vous avez déjà fait et vous souhaiter tout l'encouragement que vous méritez.

Votre dévoué,

EMILE RICHARD

Richard, Sask., 29 juin 1918.

Weskanaw, Sask.

Monsieur,

Nous sommes abonnés au *Patriote* depuis trois ans et ayant lu votre appel en faveur de la "Journée des Ecoles", nous vous envoyons la faible obole de trois piastres pour le succès de la cause que nous voudrions tant voir réussir.

Bien à vous,

M. et Mme PONCELET

Marcelin tient la tête pour les souscriptions de la "Journée de Ecoles"

Le centre si canadien de Marcelin ne pouvait manquer de manifester son patriotisme et sa générosité bien connus à l'occasion de sa "Journée des Ecoles", qui a eu lieu le 1er juillet. Le cercle dramatique de Prince-Albert n'a pu malheureusement aller y donner la représentation sur laquelle on avait d'abord compté et par suite de diverses circonstances, l'assistance n'a pas été aussi nombreuse qu'on l'espérait. Cependant les recettes n'en ont pas moins été les plus élevées jusqu'à présent.

A dix heures, il y a eu grand'messe solennelle chantée par le R. P. Tessier, O.M.I., curé de Duck Lake. Le sermon de circonstance sur la Saint-Jean-Baptiste a été donné par M. l'abbé Soyer, de Prince-Albeert, qui a exposé avec éloquence la mission du Précurseur et en a dégagé avec beaucoup d'à propos les leçons qu'elle comporte pour les Canadiens français. Il a insisté sur la revendication de nos droits en ce qui concerne la langue française.

Au cours de l'après-midi, grande séance dans l'église, d'où l'on avait enlevé le saint sacrement. M. Lalonde présidait, en sa qualité de président de la commission scolaire.

Le R. P. Tessier a traité avec beaucoup de compétence la question des commissaires. Il a montré la nécessité d'avoir pour commissaires des patriotes consciencieux et convaincus qui se fassent un devoir d'engager une institutrice catholique de langue française et qui veillent à ce que le français soit enseigné comme il convient.

M. Raymond Denis a dépeint notre situation actuelle du temps de guerre et a montré qu'en dépit de nos épreuves nous devions nous montrer plus intéressés à la lutte en faveur de nos droits. Il a longuement expliqué le but de l'Association Interprovinciale et a fait un appel à la générosité du public pour la soutenir. M. Denis a parlé pendant une demi-heure avec beaucoup de verve et a été très applaudi.

M. l'abbé Soyer a été accueilli par de chaleureux bravos dès avant de prendre la parole. Les gens de Marcelin tenaient évidemment à lui manifester combien ils avaient goûté son sermon du matin. M. l'abbé Soyer a rappelé les beautés de la langue française dans un discours spirituel et pratique, parsemé de mots pour rire qui ont produit leur effet. Il a insisté sur la nécessité de parler français partout, au foyer, dans les magasins, dans les bureaux publics.

Deux personnes ont alors parcouru les rangs afin de recueillir des souscriptions en faveur de l'Interprovinciale. En l'espace de dix minutes, $142 étaient souscrits. La liste s'est allongée depuis et le montant total s'élève à $188.

Nous remercions cordialement les orateurs qui ont assuré le succès de notre "Journée des Ecoles" et en particulier M. Raymond Denis, qui a fait un voyage assez mouvementé en automobile de Vonda à Marcelin.

Liste des gens de Marcelin qui ont souscrit à l'Interprovinciale.

Déjà en 1917, MM. Myre, Paul Colleaux, Hendrick Despins, J. L. Landry, J. I. Lalonde, Dr Leo Langlois avaient souscrit chacun cinq piastres.

M. Pierre Philibert, de Leask, a eu un geste à la française et a payé $25. La plaidoierie de M. Raymond Denis l'a touché.

Ont souscrit $5 en 1918, le 1er juillet: M. l'abbé P. E. Myre, Isidore Daoust, Dr Leo Langlois, Hermas Gaudet (Bellevue), Honoré Neveu, Georges New, père, Georges New, fils, Mme Georges New, Moise Manseau, Emile Dagenais, J. I. Lalonde, Adonias Sanche, J. J. Labrosse, Paul Verrault, J. L. Landry, Alfred Boyer, maire du village, Arthur Lacerte, Louis M. Renaud, Auguste Bonin, Thomas Gauthier.

A souscrit $4 J. B. Godbout.

A souscrit $3: Napoléon Beaulac.

Ont payé $2 J. P. Labrosse, Armand Labrosse, M. l'abbé Soyer, Pierre Garand, Georges Denis (Les Cèdres, P. Q.) Jos Germain, Auguste Marin, J.B. Dorais.

A souscrit $1.50, Oscar Wattier.

Ont souscrit $1: Paul Côté, Guillaume Porlier, H. Gobeil, J. Thalembert, M. Demers, Oscar Bourgeault, Thomas Côté, Réal Lalonde, J. Pirat, E. Brad, Mathias Garand, Leo Choquette, A. J. Fournier, Hormisdas Bonin, Hermas Charbonneau, Henri Brousseau, Arthur Sanche, R. P. Tessier, Mme J. V. Lalonde, Mme Dr L. Langlois, Anonyme, A. Marquis, Ovide Desjardins, Jules Sarrazin, Pierre Casavant, Louis Vallée, Bruno Charbonneau, Dorina Lalonde, A. Pommereul, Emile Godbout, M. Guillet, A. Anetil, Augustin Gauthier.

Ont souscrit 50 cents: A. Paquet, A. Allard, Josephus Labrosse, M. Abdgral, Ernest Côté, Trefflé Bonin, Emile Grézaud, E. Legault (St-Clet).

Ont souscrit 25 cents: J. Plante, Joseph Casavant, fils, Mme Brunelle, Mme Porlier, Leo Gobeil, Felix Casavant.

Somme totale: $188.00.

Saint-Denis aura sa "Journée des Ecoles" dimanche prochain

Notre correspondant de Saint-Denis nous informe que ce centre bien canadien francais aura sa "Journée des Ecoles" dimanche prochain, 14 juillet.

Les élèves des trois écoles de Saint-Denis figureront au programme. M. et Mme Turcotte, M. et Mme A Masson, de Howell, joueront aussi la désopilante comédie "Nous divorcons".

Le R. P. Libert, de Saint-Isidore, dont le talent d'orateur est bien connu, prendra la parole, avec MM. J. Bichon et R. Denis. On compte sur la présence de nombreux compatriotes des centres voisins.

La "Journée des Ecoles" à Périgord

La vaillant petite colonie de Périgord a fêté la "Journée des Ecoles" de façon très méritoire. Nos compatriotes ne représentent là qu'un groupement peu considérable de cultivateurs célibataires. De plus, le succès de la séance a été fortement contrarié par le mauvais temps. La recette a été de $15, ce qui est très appréciable dans les circonstances. Au reste, nos Périgourdins comptent bien se reprendre à la première occasion.

La "Journée des Ecoles" à Willow Bunch

Dimanche soir, 30 juin, avait lieu à la salle Saint-Jean-Baptiste, sous la présidence de MM. les syndics: A. P. Beausoleil, F. Rodrigue, F. Lemieux, la distribution solennelle des prix, dont on avait voulu faire une fête sans précédent.

M. l'abbé C. Rondeau, président du comité d'éducation, avait bien voulu rehausser de sa présence l'éclat de la fête.

Ouverture.—Duo de piano par Mme P. Lapointe et Melle J. Lavallée. Exécution parfaite, vifs applaudissements.

Déclamation: "Le sergent" de Paul Déroulède; par M. L. Coutu, qui nous peint le vieux Jacques et le petit soldat paysan avec tant d'expression. En rappel, il nous donna avec une verve sans égale " La belle fille ", qui fut souligné par un long et franc éclat de rire.

Solo de violon par M. T. L'Espérance, accompagné par Melle D. Bruneau. M. L'Espérance joua avec tout le talent qu'on lui connait; Melle Bruneau qu'on entendait pour la première fois s'est révélée bonne musicienne.

Distribution des prix. A tour de rôle, les enfants, en grande tenue, reçurent, avec un vif plaisir, la récompense de leur labeur.

Duo de piano par Melle K. Beaulne et J. Lavallée, artistement exécuté.

Chanson comique: "Ma photographie" fort spirituellement rendue par Mme P. Lapointe.

DISCOURS DE M. BEAUSOLEIL

M. A. P. Beausoleil comme président des syndics nous explique le but de l'assemblée: notre devoir d'aider l'Association interprovinciale destinée à faire un bien immense parmi nous au moyen de l'école. Les syndics ont aussi voulu inaugurer un mode nouvelle de distribution des prix, afin de donner plus de solennité à cette fête, d'intéresser le public, et les parents, aux choses de l'école, d'impressionner favorablement les enfants, en leur démontrant à quel point on se préoccupe d'eux, de leur travail, de leur succès. M. le président est heureux de constater, avec tous ceux qui ont assisté aux examens, qu'il s'est fait de grands progrès dans le cours de l'année écoulée et que nos bonnes religieuses méritent les plus chaleureux éloges. Afin de stimuler l'ardeur des enfants pour l'étude, le comité d'éducation et quelques généreux donateurs ou gracieusement offert des prix de grande valeur pour certaines matières spécifiées:

M. l'abbé A. Lemieux, une médaille en or — prix de catéchisme — gagné par Emilia Currat. M. le Dr A. Godin, une médaille d'or—prix de mathématiques— gagnée par Wilfred Roy. Mme P. Boneau, une médaille d'or — prix d'Histoire du Canada — gagnée par Alice Légaré. M. J. Baume, une médaille d'or prix [illegible] — gagnée par Blanche Sabourin. M. O. Hallé, un magnifique livre de messe — prix d'application générale — gagné par Clara Lacerte. M. l'abbé Rondeau, belle statue du Sacré-Coeur — prix de politesse — gagnée par Robert Saint-Hilaire. Société Saint-Jean-Baptiste, trois médailles d'or — gagnées par Marguerite Houle, Nathalie Lapointe et Charles Pelletier. M. A. P. Beausoleil, une médaille d'or — prix d'assiduité — gagnée par Annette Brunelle.

M. Beausoleil remercie les donateurs généreux, félicite les heureux gagnants, espère que le public continuera à s'intéresser au travail de l'école.

Duo: "La petite marchande de fleurs", jolie scène enfantine, dite et chantée avec une grâce touchante, par Mlle L. Brunelle et M. Houle, accompagnée par Mme Lapointe.

DISCOURS DE M. L'ABBE RONDEAU

Nous regrettons infiniment de n'avoir pu retenir que quelques bribes du discours de M. l'abbé,—discours qui a fait chez tous la plus vive impression.

M. Rondeau nous explique d'abord l'absence de notre cher pasteur: M. Lemieux a télégraphié de Régina qu'un malheureux contretemps, le retenait loin des siens, de ses chers enfants.

Il nous dit ensuite avec beaucoup d'éloquence, combien ce spectacle, cette fête des petits, est réjouissante pour les yeux et les oreilles, consolante pour les coeurs. Il félicite les syndics de cette heureuse initiative, le comité de l'A. C. F. C. et tous ceux qui ont organisé cette belle fête, dont on est les témoins réjouis. Puissions-nous bien réaliser que la jeunesse, c'est l'espoir de demain. La vie d'un peuple est constituée par son passé d'abord, par son présent, que nous vivons, et par l'avenir que feront les enfants. Notre passé fut glorieux. Nous descendons d'une race de preux, les Français, nos ancêtres, furent des héros et des saints. Quand Jacques Cartier aborda sur les côtes de Gaspé, son premier soin fut de planter une croix, afin de consacrer à Dieu ces vastes plaines et d'en prendre possession au nom du Christ et du roi de France. Samuel de Champlain, fondateur de Québec, voulut que chacun de ses vaisseaux portât des missionnaires. Saluons ces héros, qui malgré les rigueurs du climat et des périls sans nombre, sont venus évangéliser et coloniser le Canada. Champlain a voulu des familles de choix pour peupler notre beau pays.

Elles ont été triées sur le volet.

Remercions le ciel de descendre d'une source pure et sans tache et que ce soit, pour nous, une consolation et une joie. L'histoire d'un peuple vit par son passé, son présent, son avenir. Si notre passé fut glorieux, que sommes nous, nous, comme catholiques et comme Canadiens français? Et ces enfants

(A suivre en 4ème page)

LA GUERRE

AU JOUR LE JOUR

Mercredi 3 juillet

Opérations secondaires

Hier soir, les troupes allemandes, après un furieux bombardement, ont attaqué et repris la plus grande part du terrain conquis dimanche par les Anglais près de Bouzincourt, au nord d'Albert.

Les Français ont attaqué les positions allemandes entre l'Oise et l'Aisne sur un front de trois kilomètres au nord de Moulin-sous-Touvent; elles ont pénétré sur une profondeur de 800 mètres.

Un communiqué du général Pershing annonce qu'un régiment allemand a été pour ainsi dire anéanti par les troupes américaines lors de la prise du village de Vaux, du bois de Laroche et des bois avoisinants.

Un million d'Américains en France

André Tardieu, chef de la commission militaire franco-américaine, [illegible]

[illegible]

Bonne journée pour les Alliés

[illegible]

Succès anglais

[illegible] Ces mitrailleuses sont [illegible]

[illegible]

La Finlande contre les Alliés?

Les journaux de Stockholm [illegible]

Samedi 6 juillet

Dans l'attente d'une nouvelle offensive allemande

La nouvelle grande offensive des Allemands ne sera pas moins [illegible] que les précédentes, à en juger par le temps qu'ils mettent à la préparer mais les chefs des armées alliées ont confiance qu'ils réussiront à l'arrêter sans céder trop de territoire. On pense que le général Foch sera en mesure de frapper lui-même un grand coup sur un autre point de la ligne.

Les critiques militaires font observer que les succès locaux remportés récemment par les troupes françaises, anglaises, américaines et italiennes, marquent une nouvelle phase de la grande guerre. Le généralissime ne se croit plus obligé de se tenir strictement sur la défensive afin de conserver ses forces. C'est un heureux résultat de l'augmentation des effectifs.

Lundi 8 juillet

L'embassadeur allemand en Russie est assassiné

Le comte von Mirbach, ambassadeur allemand en Russie, a été assassiné chez lui à Moscou, dans l'après-midi de samedi. Deux inconnus ont pénétré dans son bureau et y ont jeté une bombe. L'ambassadeur a été blessé si grièvement qu'il est mort peu de temps après. Les assassins ont pu s'échapper.

Ce meurtre a été le signal d'une sérieuse contre-révolution à Moscou. Des combats ont eu lieu dans les rues entre les troupes bolshevik et les socialistes révolutionnaires. On a opéré de nombreuses arrestations de ces derniers et la révolte a été réprimée avec une extrême violence.

Aussitôt que le kaiser a connu la [illegible] nouvelle, il a donné l'ordre de rompre les négociations avec les [illegible] à Berlin. Une [illegible] garde a été placée devant la [illegible] de l'ambassadeur bolsheviki [illegible] d'éviter une démonstration [illegible].

Les journaux de France et d'Angleterre [illegible]

Sur les divers fronts

[illegible]

Le calme se maintient

[illegible]

Pas de paix sans destruction du militarisme

[illegible] Washington [illegible]

1. La destruction de tout pouvoir arbitraire [illegible] troubler la paix du monde.

2. Le règlement de toutes questions de territoire, souveraineté, arrangements économiques, etc., sur la base de l'acceptation libre de ce règlement par les peuples directement intéressés, et non sur celle de l'intérêt matériel ou de l'avantage de toute autre nation.

3.—Le consentement de toutes les nations à être gouvernées, dans leur conduite l'une envers l'autre, par les mêmes principes d'honneur et de respect pour la loi commune de la société civilisée qui gouverne les citoyens de tous les États modernes dans leurs relations mutuelles.

4.—L'établissement d'une organisation de paix.

"Ces grands objets peuvent entrer dans une seule phrase. Ce que nous cherchons, c'est le règne de la loi basée sur le consentement des gouvernés et soutenue par l'opinion organisée de l'humanité.

"Les gouvernants aveuglés de Prusse ont soulevé des forces qu'ils connaissent bien peu,—des forces qui, une fois soulevées, ne peuvent jamais être écrasées, parce qu'elles ont au cœur une inspiration et un objet impérissables, qui portent en eux-mêmes le triomphe".

Nouvelle mobilisation aux Etats-Unis

Le gouvernement américain vient d'appeler sous les drapeaux une nouvelle levée de recrues qui enlèvera à la vie civile, au cours du mois de juillet, 307,961 hommes. Les Etats-Unis sont maintenant sur un pied militaire qui ne cède en rien aux nations européennes. L'armée en France est rendue à tout près d'un million d'hommes et chaque semaine de nouvelles troupes par milliers sont expédiées.

La "Journée des Ecoles" à Willow Bunch

(Suite de la 1ère page)

[illegible]

Je trouve [illegible] promouvons [illegible] élévation: préparons, formons des intelligences et des [illegible] développons des esprits [illegible] sains, efforçons-nous d'élever une jeunesse puissante, des [illegible] instruits et énergiques, capables de défendre les intérêts de leur race d'une façon habile et pratique.

Après en avoir montré la nécessité, il demanda aux membres de la Commission scolaire au nom des enfants qui fréquentent notre école, et au nom de l'hygiène, que l'on construise un gymnase convenable pour l'ouverture de la prochaine année. Cette demande a été accueillie des auditeurs par une salve d'applaudissements.

M. le Dr Godin exposa en peu de mots des services rendus à la cause française par notre vaillant compatriote M. l'inspecteur Morrier: mais, il est d'urgence capitale, dit-il, qu'un autre inspecteur bilingue soit nommé pour aider à M. Morrier à faire l'inspection des districts franco-canadiens, éclairer nos commissaires sur l'interprétation de la loi scolaire, surtout de l'article 177, qui nous accorde le droit de *donner à nos enfants un cours primaire français*. A l'heure présente, trop de nos écoles sont des foyers d'anglicisation et font l'œuvre sans s'en douter de nos assimilateurs de longue haleine qui exigent, lors de leurs visites, qu'on limite à une petite demi-heure l'enseignement du français, sans quoi les rapports au département à Régina sont chargés de considérations aigre-douces. Nos instituteurs sont trop souvent hésitants parce qu'ils ne sont pas suffisamment renseignés et c'est l'étude de notre langue qui en souffre toujours.

Que l'on donne donc à tous les commissaires et à tous les instituteurs l'interprétation de la loi et que le mot d'ordre étant donné, l'on réponde par des actes.

Ce sont là les grandes lignes qui nous ont frappé dans ce remarquable discours que le Dr Godin a développé avec une habileté hors d'éloge.

Chanson: La berceuse de la vie, par Mme P. Lapointe, accompagnée par Mlle J. Lavallée. Très belle mélodie, rendue avec âme. "Dormez d'un sommeil très doux.

Le ciel est là veillant sur vous!

M. le président exprime le regret de ne point voir nos bonnes religieuses assister aux succès de leurs élèves et prie M. l'abbé Rondeau de dire quelques mots en leur nom. M. Rondeau s'en acquitte avec bonheur.

Monologue: Le hareng saur.

Mimique que M. L. Coutu a rendue d'une façon des plus expressives et qui a amusé au-delà du possible "les gens graves, graves, graves! et les petits tout petits!" Les trois dormeurs ont eu un succès d'hilarité à les réveiller, c'est sûr! nos compliments à M. Coutu, qui sait si bien faire vibrer la note gaie et est passé maître dans l'art de bien dire.

M. le président remercie ensuite nos distingués orateurs, le comité d'éducation, les donateurs, les organisatrices, enfin tous ceux qui ont contribué à l'éclatant succès de la soirée. La collection dépasse toute attente. M. Beausoleil promet aussi au nom des syndics, de prendre en sérieuse considération, les sages conseils et les améliorations, qui ont été suggérées dans l'intérêt de nos écoles. Après le chant en chœur O Canada! chacun s'est retiré enchanté de cette belle fête. La "Journée des Ecoles" portera des fruits.

En terminant, qu'on nous permette d'ajouter un mot de félicitations à M. le président, pour le zèle déployé en cette occasion: il a su être à la hauteur de la tâche: au nom de la paroisse et de la Franco, nous l'en remercions.

La collecte de la journée a été de $142.00.



Mme TOUSSAINT SIMARD

ÉVANGILE

Le huitième Dimanche après la Pentecôte

S. Luc. XVI.

EN ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Un homme riche avait un économe qui fut accusé devant lui d'avoir dissipé son bien. Il le fit venir, et lui dit: Qu'est-ce que j'entends dire de vous? Rendez-moi compte de votre administration; car je ne veux plus désormais que vous gouverniez mon bien. Alors l'économe dit en lui-même: Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte l'administration de son bien? Je ne puis cultiver la terre, et j'aurais honte de mendier. Je sais ce que je ferai, afin que, quand on m'aura ôté mon emploi, je trouve des gens qui me reçoivent chez eux. Il fit donc venir l'un après l'autre tous les débiteurs de son maître, et il dit au premier: Que devez-vous à mon maître? Cent barils d'huile, répond celui-ci. L'économe lui dit: Tenez, voilà votre obligation; asseyez-vous vite, et faites-en une de cinquante. Il dit ensuite à un autre: Et vous, que devez-vous? Celui-ci lui répondit: Cent mesures de froment. Tenez, lui dit-il, voilà votre billet, faites-en un de quatre-vingts. Le maître loua cet économe infidèle de ce qu'il avait agi en homme intelligent; car les enfants du siècle sont plus habiles dans la conduite de leurs affaires que les enfants de lumière. Et moi, ajouta Jésus, je vous dis aussi: Employez les richesses d'iniquité à vous gagner des amis, afin que, quand vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles.

Il faut bien remarquer que le maître dont il est parlé dans cet évangile ne loue pas la conduite malhonnête de son serviteur, mais qu'il admire seulement l'habileté avec laquelle il a agi. Notre-Seigneur nous enseigne, surtout, par le récit de ce fait, que nous ne devons pas déployer moins d'ardeur ni dépenser moins d'efforts à la recherche des biens supérieurs et à la conquête du ciel que les méchants ne mettent d'intelligence et d'énergie dans leur poursuite des joies passagères de ce monde.



EN FAMILLE

Le bien de tous par l'effort de chacun

LE FOYER
C'est là que se rythme le cœur d'un peuple

FEUILLETON DE LA PAGE DE FAMILLE

L'invincible Obstacle

PAR LE R. P. HUGOLIN, o. f. m.

En tout cas, on le dit, répliqua l'hôtelier, et on dit aussi que si mademoiselle ne se marie pas, c'est parce que je bois. Je vais prendre la tempérance et jamais plus je ne remettrai les pieds ici.

Il partit sur cette assertion, qui laissa l'hôtelier incrédule et souriant, et le soir il alla se faire inscrire dans la Société de tempérance.

Ce fut une joie immense pour Marguerite.

— Merci, père, dit-elle en l'embrassant, au retour de l'église. Quel plaisir vous me causez! Désormais, c'est fini, vous ne boirez plus et nous serons heureux comme autrefois.

Quelques larmes coulèrent sur les joues du père, qui répondit seulement:

— C'est pour toi que je l'ai fait. Prie bien pour que je tienne parole.

— Oui, je vais prier si fort que vous ne serez jamais plus tenté de retourner à l'hôtel.

L'immense majorité des citoyens de Saint-Ovide entra dans la Société de tempérance. Et ce fut un grandiose et consolant spectacle que celui qui se déroula dans l'église le dimanche soir à la clôture de la retraite, lorsque tous ces hommes, pour un bon nombre buveurs convertis, s'avancèrent bravement dans le sanctuaire pour recevoir des mains de leur curé, dont l'émotion se trahissait malgré lui, la croix de bois noire, symbole de leur renoncement et gage de leur fidélité.

Et lorsque tous furent armés de la croix, le dialogue suivant s'engagea entre le missionnaire et ces vaillants.

—Mes chers Frères, pour l'amour de Jésus-Christ, et avec la grâce de Dieu, vous allez vous engager à pratiquer la tempérance.

Promettez-vous de ne jamais faire usage de boissons fortes, excepté dans le cas de maladie?

—Oui, je le promets.

—Promettez-vous de n'aller aux auberges que pour de graves raisons?

—Oui, je le promets.

—Promettez-vous d'exhorter à la tempérance vos parents et vos amis?

—Oui, je le promets.

—Promettez-vous de garder les autres règles de la Société?

—Oui, je le promets.

—A genoux, reprend le prédicateur, vous allez maintenant prononcer avec moi votre engagement, et que Dieu vous soit en aide!

Et la voix grave du Père articula lentement cette formule solennelle, que répétèrent membre à membre, avec une docilité d'enfants et une conviction de héros, les deux cents hommes massés dans le sanctuaire.

Devant Dieu et son prêtre—je prends—avec la croix de Jésus-Christ—la résolution sincère—de pratiquer la Tempérance—le reste de ma vie—conformément aux règles de notre Société.

Je le fais—pour l'amour de Dieu:—pour mon salut et celui du prochain:—pour honorer la soif brûlante—de Jésus en croix:—pour réparer les péchés—des malheureux ivrognes:—pour attirer les bénédictions du ciel—sur ma famille.

Je prie la Sainte Vierge—et Saint-Jean-Baptiste, notre patron—d'obtenir du Bon Dieu pour moi,—la fidélité à mes promesses.

—Amen! conclut le missionnaire.

Gaspard Préville et Léon Darbois étaient naturellement le point de mire de tous les regards féminins. Le pauvre Préville, c'est en pleurant qu'il reçut sa croix. Quant à Léon, ses yeux brillaient de mâle courage et d'espoir. Il avait réussi dans sa campagne et le père de Marguerite prenait la tempérance. N'était-ce pas le comble de ses voeux, et le bonheur assuré? Il aurait voulu rencontrer les regards de sa bien-aimée pour lui sourire de joie et voir reluire dans les yeux de Marguerite le bonheur de celle-ci. La jeune fille, par une instinctive délicatesse, était restée à la maison. Bien qu'elle ignorât les bruits qui couraient depuis quelques jours sur son mariage, elle s'était sentie l'objet d'une curiosité blessante les jours précédents, et elle se fût sentie mal à l'aise dans cette foule. Mais quels ne furent pas les transports de son bonheur au retour de son père, lorsque celui-ci entra, souriant, la croix noire fièrement tendue vers sa fille! Son père eut de la peine à s'arracher à ses embrassements et à ses caresses. Hélas! combien courte devait être la joie de Marguerite et combien cruelle la désillusion!

V.

Le lendemain, lundi, devait se livrer le dernier épisode de la lutte contre l'hôtel.

Léon avait obtenu la signature de la majorité des électeurs municipaux: cette liste, assermentée par le secrétaire du conseil, était inattaquable. Le conseil refuserait la licence: son devoir lui était tout tracé.

(*A suivre*)

LA BONNE MÉNAGÈRE

Qualités de la femme

Que la vertu habite dans son cœur, que la modestie brille sur son front, que la douceur découle de ses lèvres et que le travail occupe ses mains. *Sénèque.*

PETITS CONSEILS

NETTOYAGE DES CHAPEAUX PANAMA—Prenez un plat dans lequel on puisse mettre le chapeau. Avec une brosse à ongles, propre et souple, du savon blanc et de l'eau tiède lavez le chapeau deux fois, puis rincez-le dans de l'eau claire de la même température. Dans une troisième eau également tiède, mettez environ deux cuillerées à table d'ammoniaque liquide et faites bien tremper le chapeau dans cette solution. Enfin, pour le dernier rinçage, ajoutez à l'eau une cuillerée à soupe de glycerine, puis mettez sécher votre panama au soleil.

Tandis qu'il séchera faites lui prendre la forme que vous désirez. Si c'est un chapeau à bord droit, il peut être repassé avec un linge de coton humide et un fer chaud.

RECETTES

DIVERS EMPLOIS DES BANANES

La banane n'est réellement à point, pour être mangée crue, que lorsque son enveloppe est assez fortement piquée de noir. La banane jaune doré et sans tache n'est pas encore mûre.

Ce fruit est trois fois plus nourrissant que la viande et cinq fois plus que la pomme de terre; c'est ce qui explique sa consommation extraordinaire chez les peuples anglo-saxons.

La banane est d'une assimilation si facile, qu'elle est très employée pour les convalescents et, en particulier, pour ceux qui relèvent de la fièvre typhoïde ainsi que dans le traitement de toutes les affections intestinales et maladies d'estomac.

Il y a un nombre considérable de façons de manger la banane:

Comme légume:

1. En omelette. Prendre dans ce cas la banane peu mûre, encore verte ou jaune, couper en rondelles, faire frire avec du beurre et achever l'omelette.

2. En friture (comme les pommes de terre).—Prendre la banane encore verte, la couper en tranches dans la longueur, faire frire dans l'huile d'olive, le saindoux ou le beurre et saupoudrer de sel ou de sucre avant de servir.

3. On peut encore, avant de faire frire, passer les bananes au lait et à la farine, elles n'en sont que meilleures.

Envoyez tous les jours les enfants à la messe

L'Eglise désire beaucoup que les enfants, si c'est possible, assistent tous les jours à la sainte Messe. Les enfants sont, avant tout, la propriété de Dieu qui les a créés, qui les conserve et qui sera un jour leur béatitude. Il faut donc que les parents et les éducateurs élèvent les enfants pour Dieu, par les pratiques religieuses.

Or, la sainte Messe est le centre et le foyer de la religion catholique; c'est par elle, comme continuation du sacrifice du Calvaire, que les fleuves des Sacrements sont continuellement nourris pour que nous ayons toujours la vie en surabondance.

Or, si les enfants quand ils peuvent fréquenter la Messe les jours d'oeuvre, s'habituent à puiser dès leur bas âge à cette source d'eau vive, ils ne peuvent plus vivre, plus tard, sans cette nourriture fortifiante et trouveront toujours le chemin de l'église.

Tandis que, si les enfants ne sont pas habitués à fréquenter la Messe les jours de semaine, s'ils le peuvent, ils risquent bien plus tard de manquer la Messe même les dimanches, surtout quand il ne sont pas surveillés par des parents et par l'opinion publique d'une paroisse catholique, ce qu'on remarque généralement chez ceux qui habitent les villes ou qui quittent la maison paternelle, au service militaire, etc.

Il importe donc que les parents habituent leurs enfants à fréquenter la sainte Messe et à aimer ses cérémonies, s'ils ont à coeur de sauver les âmes de leurs chers prédestinés.

Qu'on ne dise pas que les petits enfants ne comprennent pas beaucoup la Messe; les mères, d'après l'Evangile amenaient aussi leurs petits enfants auprès de Jésus, sans que ceux-ci sussent même où ils allaient et ce que signifiait la bénédiction que Jésus leur donnait; et cependant ils furent bénis.

Ainsi les enfants que leurs parents envoient à la Messe seront bénis par Jésus-Christ. La rosée de la grâce, depuis l'autel, tombe dans le coeur des enfants sans qu'ils s'en aperçoivent et fortifiés par cette rosée céleste, ils grandiront en grâce et en sagesse devant Dieu et devant les hommes.

A VOUS QUI SOUFFREZ

Il y a dans la vie des heures amères où le sentiment d'avoir fait son devoir et d'être payé par l'infortune ou l'infamie réduit l'âme au désespoir. Vous aurez beau dire que l'âme est heureuse parce qu'elle a conscience de son héroïsme, vous insultez à sa misère et vous n'êtes pas loin de lui faire dire que la vertu est un leurre. C'est dans ces moments-là qu'il faut pouvoir montrer à l'âme agonisante la croix et le ciel; la croix qui explique la souffrance, le ciel qui la paye. *Mgr D'Hulst*

Où iront-ils?

I

JUILLET amène les vacances. Avec des cris joyeux, la gent écolière, à tire-d'ailes, a regagné le foyer. Les maisons s'emplissent de rires et de chansons, et les mamans contemplent, heureuses, leur nichée au complet.

Vais-je jeter une ombre sur ce bonheur et m'attirer, peut-être, maints coups de becs, en évoquant déjà le spectre des séparations prochaines?

Il y faut songer pourtant. Six semaines sont vite passées, et il n'est pas trop tôt pour discuter la grave question d'où dépend, en partie, l'avenir des enfants et la préservation de notre vie nationale.

Ces enfants, où iront-ils?

La dame pratique m'a répondu: "Nos institutions canadiennes françaises, fi donc! Avec leurs méthodes surannées, leur discipline austère et leur enseignement d'un autre âge, elles ne réussissent qu'à former des jeunes gens inférieurs, inévitablement vaincus dès qu'ils entrent en concurrence avec nos compatriotes de nationalité étrangère. Je parle surtout des collèges; mais nos couvents ne valent guère mieux. Là aussi, on s'attache trop au passé. Les bons principes que l'on inculque aux enfants, la formation religieuse qu'on leur donne ne sont pas à dédaigner, sans doute; mais enfin, ce n'est pas avec la religion que l'on gagne sa vie, que l'on fait son chemin dans le monde..."

—Pourtant, Madame...

—"Oh! je connais vos objections. Oui, je les connais", insista la dame en m'imposant silence d'un petit geste suffisant. "Vous allez me parler de mentalité à conserver, de langue, de devoir patriotique, que sais-je? Mais tant de précautions sont-elles nécessaires pour demeurer fidèle à sa race? Ainsi, moi... J'ai épousé un Anglais, c'est vrai, et il faut bien parler sa langue, à la maison, puisqu'il ignore la mienne. En suis-je moins bonne Canadienne française et catholique? Cette instruction pratique, que je réclame et dont je veux voir bénéficier mes enfants, est, d'ailleurs, celle que j'ai reçue,—et je vous assure que je n'ai eu qu'à m'en féliciter."

Peut-être bien... Seulement, moi, Madame, je m'enfuis pour ne pas vous crier, "Dieu nous garde, Madame, de beaucoup de supériorités ignorantes et sottes comme la vôtre. Avant deux générations, nous serions perdus."

L'habitation du cultivateur

Le toit familial doit être un endroit de repos où le travailleur à son retour des champs est sensé trouver le confort réparateur.

La vue de l'habitation et des environs doit être agréable.

Le jardinet, le bocage, la verdure sont des ornements indispensables à la gaieté des lieux.

La maison peut être simple, mais elle doit être de bon goût.

On peut éviter le luxe, mais on ne doit pas se priver du bien-aise.

* * *

Tous les courages sont tardés, même le grand courage, pourvu qu'aux heures dures on ait une main aimée pour appuyer la sienne. Pierre l'Ermite

Tombée du jour

Le jour tombait, une pâle nuée
Du haut du ciel laissait nonchalamment,
Dans l'eau du fleuve à peine remuée,
Tremper les plis de son blanc vêtement

La nuit parut, la nuit morne et sereine,
Portant le deuil de son frère le jour
Et chaque étoile à son trône de reine,
En habits d'or s'en vint faire sa cour.

On entendait pleurer les tourterelles,
Et les enfants rêver dans leurs berceaux,
C'était dans l'air comme un frôlement d'ailes,
Comme le bruit d'invisibles oiseaux.

Le ciel parlait à voix basse à la terre,
Comme au vieux temps ils parlaient en hébreu,
Et répétaient un acte de mystère,
Je n'y compris qu'un seul mot: c'était Dieu.

TH. GAUTHIER

Le Coin des Enfants

Mes chers petits amis,

Vous voilà, la plupart d'entre vous, en vacances. Quelle joie, n'est-ce pas, après des longs mois d'application et de travail, de voir s'étendre devant soi ces beaux jours de liberté et de repos!

Les petits lecteurs du *Coin des Enfants* ne sont pas, pourtant, j'en suis sûre, de ceux qui prétendent que leurs seuls devoirs des vacances sont la paresse, les courses dans la rue ou dans les champs et les stations plus ou moins prolongées dans les salles de "vues animées". Cela, c'est bon pour les enfants qui ne sont ni très intelligents, ni ambitieux de devenir plus tard des hommes et des femmes qui fassent honneur à leur famille et à leur nationalité.

Il faut s'amuser, sans doute; mais aider un peu et de bon coeur le papa et la maman surchargés d'ouvrage gâterait-il le plaisir?

Ne négligez pas entièrement vos études non plus. Pourquoi ne pas profiter de vos loisirs pour perfectionner votre langue en lisant des livres et des journaux français?

Je vais même vous proposer davantage:

UN CONCOURS

Oui, un beau concours! Et si vous voyiez les jolis prix qu'un tout petit effort vous vaudra peut-être de gagner! Lisez bien:

1er prix: chapelet monté en or.

2me prix: médaille scapulaire avec chainette en or.

3me prix: livre de prières.

4ème et 5me prix: album (gravures de guerre).

En outre, tous ceux de mes petits amis qui m'enverront un travail convenable recevront une intéressante brochure.

Ces prix sont gracieusement offerts par le Comité Exécutif de l'A. C. F. C.

LE SUJET ?

Raconter, simplement, *votre plus joli souvenir.* Ce n'est pas difficile. Qui ne se rappelle quelque événement particulièrement heureux de son enfance: un voyage, une visite chez le grand-père, le retour, après une longue absence, d'un membre chéri de la famille, la lecture d'un beau livre...Ou bien ce sera une journée entière qui apparaitra, dans le passé, plus brillante que toutes les autres: le jour de la première communion ou celui de l'entrée au pensionnat, un autre où l'on a accompli quelque bonne action... Enfin, que chacun "se souvienne" de son mieux, et écrive de même.

Je recevrai les manuscrits jusqu'au 15 août. Seuls, ceux qui auront quelque valeur seront publiés. Chaque concurrent devra indiquer son âge.

ANNETTE SAINT-AMANT

Mes petits amis m'écrivent...

Duck Lake, le 10 juin 1918.

Chère Mademoiselle,

Moi aussi je serais content de causer avec vous. Par écrit, seulement. J'ai dix ans. Je suis français seul avec ma chère maman. Je n'ai plus de papa. Mes deux frères sont partis pour la guerre. Un est déjà venu en congé mais sans la victoire. Il est retourné la chercher car il m'a dit, "Oh, ils ne passeront pas!" Voilà, puis qu'il est dans notre belle France que l'on veut prendre. L'autre est parti comme marin, je voudrais être grand pour aller aussi.

En attendant je fais ce que je peux pour aider maman. Nous sommes à 3 milles de la ville, je vais à l'école à 2 milles et je joue souvent au soldat avec un petit neveu de 2 ans. Que c'est beau n'est-ce pas, chère mademoiselle, de servir cette belle patrie vous l'aimez aussi je pense? Pour aujourd'hui c'est assez. Si je vous plais, je reviendrai et dirai bien des choses encore. De Duck Lake je vous envoie mon meilleur bonjour et me dis un de vos petits amis, puisque vous aimez les petits.

Victor LECOQ (10 ans)

Dollard, le 10 juin 1918.

Chère Demoiselle,

J'ai vu sur le *Patriote* qu'il y avait trois petites lettres. Moi je vais écrire un petit bout pour vous dire que j'aime le pays de Dollard.

Cette année j'ai fait un petit jardin, j'ai semé toutes sortes de choses, mais j'ai seulement que des oignons de levés, il ne mouille pas souvent.

Je ne vais plus à l'école depuis l'an dernier, mais cet automne si l'on a une récolte je vais aller au couvent.

Nous sommes cinq enfants dans notre famille et je suis l'aînée. Mes petites soeurs vont chercher les vaches et moi j'en trais deux soir et matin et j'aime beaucoup cela, ensuite, je passe le lait au séparateur.

Il fait toujour chaud, et il vente fort. Le blé a six pouces de haut partout, l'avoine a trois pouces et l'orge a deux pouces.

C'est tout pour aujourd'hui je vais fermer ma lettre. Une autre fois peut-être j'en aurai plus long à vous conter.

Votre amie,
Béatrice BOUFFARD, (13 ans)

St-Louis le 13 juin 1918.

Chère Mademoiselle,

Moi aussi je veux vous écrire pour vous montrer que je connais un peu le français.

J'ai fait un petit jardin chez nous et j'en prends beaucoup de soin. Mon blé-d'inde et les fèves lèvent. J'ai bien hâte que les grandes vacances arrivent. Il n'y a plus que trois semaines.

Je reste sur une ferme à St-Louis. On est six enfants dans la famille. Moi je suis l'aînée. Je vais à l'école tous les jours. Je suis dans le cinquième grade pour l'anglais et dans le cinquième cours pour le français.

Votre amie,
Honorine BOUCHER, (10 ans)

Saint-Louis, le 17 juin 1918.

Chère Mademoiselle,

En lisant le *Patriote* j'ai vu que vous aviez des petites amies qui vous écrivent. Cela m'a donné l'idée de vous écrire.

Pour commencer je vais vous dire que je suis au couvent de St-Louis. J'apprends à faire de la frivolité, à raccommoder des bas à faire la cuisine et bien d'autres choses. Il faut que je connaisse toutes ces choses avant de retourner chez nous parce qu'il n'y a plus qu'une semaine et demie avant les grandes vacances.

Je suis dans le 1er cour pour le français et dans le 4ème cours pour l'anglais. Nous avons un prix de $5 en or à gagner pour le catéchisme, je travaille fort pour le gagner. Nos mères qui nous enseignent, sont les mères de la Providence qui viennent de France.

Le Rév. Père Adam notre prêtre que nous avons, a consacré plusieurs familles au Sacré-Coeur.

Nous allons tous les soirs faire le mois du Sacré-Coeur pour demander au Sacré-Coeur de nous envoyer de la pluie parce qu'il en faut, les champs commencent à sécher.

J'ai bien hâte d'aller voir mes parents, ils restent à Ormeaux.

Votre petite amie,
Marie-Anne GAUDREAULT, (12 ans)

Donnelly, Alta, le 17 juin 1917.

Bien Chère Demoiselle,

C'est avec grand plaisir que je lis la page intéressante "En Famille" du *Patriote de l'Ouest.*

Il n'y a pas encore d'école à Donnelly mais j'espère bien que nous aurons un joli couvent l'année prochaine. J'ai bien hâte d'y aller avec ma petite soeur, pour apprendre le français.

Un de mes frères est parti le quatre juin pour se rendre à Calgary comme conscrit, ils sont partis onze de Donnelly le même soir, c'était bien triste, et nous avons eu bien de la peine.

Il se sont tous consacrés au Sacré-Coeur, et j'espère bien qu'ils reviendront avant longtemps.

Votre petite amie,
Régine COTE, (11 ans)

Plusieurs lettres de mes petits amis m'ont déjà apporté, en même temps que des nouvelles qui m'intéressent toujours, l'écho de la grande plainte qui monte, en ce moment, de presque toutes les familles. Que de places vides dans les foyers et que d'inquiétudes dans les coeurs!

Prions bien, prions sans nous lasser. C'est encore le meilleur moyen pour ceux qui, comme le petit Victor et comme sa grande amie, aiment la France, d'assurer son triomphe, et c'est aussi, la plus efficace manière de protéger nos chers conscrits et de hâter leur retour.

La Directrice

L'enfant poli

Un enfant poli salue toujours les personnes qu'il connait, il leur parle en tenant son chapeau à la main: il ne répond pas oui, non, tout court, aux personnes qui lui parlent, mais il ajoute toujours: monsieur, madame, mademoiselle.

Un enfant doit être poli parce qu'il est jeune et qu'il doit le respect aux personnes plus âgées que lui.

Il doit surtout être poli envers les vieillards, il doit être obligeant, complaisant pour tout le monde et ne jamais se moquer des ridicules de personne.



Administration: A. Liboiron, PONTEIX, Sask.

PONTEIX, SASK., MERCREDI 10 JUILLET 1918 No. 27

FETE DU JOUR

Sainte Félicité. Dame romaine martyrisée avec ses sept fils vers 164, sous Marc-Aurèle. L'un fut assommé à coups de fouet garni de plombs, deux périrent sous le bâton, trois eurent la tête tranchée et le dernier fut précipité dans le Tibre. L'héroïque mère, après avoir été, par un raffinement de cruauté, spectatrice des tourments infligés à ses enfants, [illegible] en livrant sa tête au [illegible]. Les corps des martyrs [illegible] des catacombes de Rome.

AVENUES ET RUES DE PONTEIX

Rue Murat. Joachim Murat [illegible] 1771 [illegible] d'un simple [illegible] petit séminaire de [illegible]. D'abord de la garde constitutionnelle de Louis XVI, il passa [illegible] chasseurs [illegible] camp de Boulogne [illegible] à Degas [illegible] comme général [illegible] vrit de gloire à [illegible] Rivoli [illegible] Bonaparte [illegible] te, se distingua à Marengo [illegible] présida [illegible]

[illegible]

BAPTEMES. Marie-[illegible] fille d'Ile [illegible] Parrain et marraine, [illegible] flé Tessier.

Marie-Marguerite-Simone, fille d'Alexandre Legault et d'Anaïs Simon. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Leduc.

A. C. F. C. M. l'abbé Rioux, organisateur de l'A. C. F. C. est arrivé à Ponteix vers le soir le dimanche 30 [illegible] venant de Meyronne, conduit par [illegible] M. Achin, frère du docteur. [illegible] s'en est retourné après avoir passé [illegible] au presbytère. La [illegible] donne [illegible] auditoire. Elle [illegible] intéressante, car M. l'abbé [illegible] et sa voix [illegible] ses excellents arguments [illegible] de l'Association. Malgré les [illegible] que la paroisse a dû [illegible] constamment soutenir, [illegible] dans cette association, beaucoup de membres [illegible] se sont fait inscrire tandis [illegible] bienfaiteurs dévoués étaient [illegible] promouvoir cette Association [illegible] De Lacarry.

[illegible]

la doctrine du Christ. Du moment que cette conviction entrait dans son âme, il ne devait pas tarder à suivre la voie que la droiture de sa conscience et la logique de son esprit lui indiquaient. Il retourna en Ecosse au commencement de l'année 1844 et après quelques mois d'étude et de réflexion le 28 juin, il faisait son entrée dans l'Eglise catholique. Mais alors une grave question fit l'objet de sa considération. (A suivre)

Visites. — M. le curé a reçu ces temps-ci la visite de nombreux amis, prêtres et laïcs, l'un même venu, nous dit-on, du fond de Camerta, tous très heureux de se rencontrer. M. Adélard Lafort, de Gravelbourg, revenant de visiter son fils à McPherson, s'est aussi arrêté à Ponteix et, en vieille connaissance, est allé au presbytère faire sans doute avec M. l'abbé Royer un bout de causette sur leurs premiers jours de colonisation, à la Vieille, (aujourd'hui Gravelbourg).

Courses. Elles ont eu lieu les 4 et 5 juillet et rendu inutile la grande salle des fêtes, dressée pour la circonstance et que le théâtre Blue Bird a dû remplacer. Le lendemain était revenu le beau temps et avec lui les automobiles par centaines de toutes les directions. Quant à la foule c'est par [illegible] qu'il faudrait la compter. C'est que les M. W. A. [illegible] temps ici leur grand [illegible] de la Saskatchewan [illegible] attiré des gens de très loin. Ponteix, en effet, avait [illegible] comme la ville la plus [illegible] et la plus jolie de la région. L'excellente fanfare de Vanguard, [illegible] de 20 musiciens [illegible] de \$25 à \$250 [illegible] d'excellentes [illegible]

[illegible]

New-York publiait récemment l'annonce suivante: "Un monsieur ayant perdu la jambe droite demande à faire la connaissance d'un monsieur à qui manque la jambe gauche, afin de s'associer à lui pour l'acquisition de chaussettes et de bottines. Pointure: onze pouces et demi." Ça c'est américain!

Définition—Une petite fille de 10 ans: "Dis papa, une tribune est-ce que c'est la femme d'un tribun!"
—Non, ma fillette, puisqu'elle le laissé parler!

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LAFLECHE, Sask.

Le jour de [illegible] eut lieu la [illegible] dans cette paroisse [illegible] retraite, prêchée [illegible] y avait admirablement [illegible] enfants. Dans [illegible] touchante cérémonie de la rénovation des voeux du Baptême [illegible] les abbés Bois et Mar[illegible] enfants [illegible] leurs beaux [illegible]. Les Enfants de Marie eurent une réception [illegible] les congréganistes et [illegible] arborèrent leur magnifique bannière pour la première fois. [illegible] disaient: c'est la plus belle [illegible] que nous ayons jamais vue.

—Un grand nombre de paroissiens ont promis cinq pour cent de leur récolte pour la construction de la nouvelle église, quelques-uns ont promis dix pour cent. Aussi, nos récoltes ont meilleure apparence que la plupart des récoltes avoisinantes.

—Sont dernièrement arrivés dans la paroisse: M. l'avocat Beaumont, M. le Dr Desmarteau, M. Phaneuf, boulanger, M. Boileau et M. Dufresne, qui ont acheté des terres, M. Devaux et plusieurs autres.

—Nos Canadiens ont acheté vingt terres d'école dans la paroisse, à des prix variant de \$20 à \$65 l'acre.

—Il y eut distribution des prix au couvent de Laflèche le 29 juin. De belles adresses et une charmante séance récréative [illegible] les progrès réalisés par nos enfants [illegible] ont [illegible] au couvent. [illegible] de fréquenter [illegible] chers [illegible] de ses dignes [illegible]. Le R. P. Moïse, O.M.I. et M. le curé [illegible] la parole aux enfants et aux [illegible].

M. l'abbé O. Rioux était dans la paroisse [illegible] organiser l'A. C. F. C. ces jours derniers; il célébrera le dimanche 7 juillet, jour du ralliement des Franco-Canadiens de Laflèche.

Il y a quelques belles terres à vendre à bon marché non loin du village. M. le curé Dunois se fera un plaisir de les montrer aux Canadiens qui désirent se placer dans une paroisse bien française et pleine d'avenir.

FRENCHVILLE, Sask.

La pluie, si désirée, est enfin tombée. La récolte prend un autre aspect.

Etaient de passage à Frenchville MM. les abbés Gendron et Thibault.

M. D. Auger est de retour d'une promenade chez ses parents à Ponteix.

Les directeurs de notre organisation paroissiale sont allés rencontrer Sa Grandeur Mgr Mathieu au Lac Pelletier. Monseigneur nous donnera une réponse lors de sa visite ici, le lendemain des fêtes à Ponteix. Nos directeurs P. Forcier, H. Côté, A. Gaucher, G. Hamel, C. Côté, L. Ruest, C. L. [illegible], A. M. Durand, furent reçus [illegible] M. L. Métivier qui leur offrit un copieux dîner. Les délégués remercient chaleureusement cette famille de leur cordial accueil.

Le pique-nique qui eut lieu le 24 juin a été un succès, en la main de la [illegible]. M. O. Gaddy, organisateur, n'a rien épargné pour en assurer la réussite. La paroisse entière le remercie de son dévouement, ainsi que ses conseillers, MM. B. Lacasse, L. Bouchard et A. Gaucher.

Mme S. Desharnais, [illegible] des dames, a été aidée [illegible] et a secondé admirablement notre dévoué organisateur. Merci donc à la présidente et à toutes celles qui ont contribué au succès de la fête. Le produit net est de s'élever au profit de notre future paroisse.

HOWELL, Sask.

Dimanche dernier à la grand'messe, le R. P. Libert commença à nous prêcher une retraite qui doit durer jusqu'à vendredi. Espérons que tout le monde se fera un devoir d'assister à tous les exercices pendant ces six jours de prière, pour demander à Dieu de faire cesser cette boucherie universelle des peuples, et en même temps prier pour que la récolte soit une des meilleures que l'on ait jamais vue. La température des derniers jours de la semaine passée a beaucoup fait pour changer l'aspect du grain; car de la couleur jaunâtre qui paraissait dans les champs à plusieurs endroits, nous voyons maintenant de beaux champs noirs et d'une très belle apparence.

—Un concert nous a été donné dimanche soir par les enfants de l'école paroissiale à l'occasion de la fermeture des classes. Disons tout de suite que le [illegible] a été magnifique, car précédé de celui de la "Journée des Ecoles" [illegible] nos gens se sont montrés des plus généreux, d'après les rapports des autres centres canadiens beaucoup plus populeux qu'ici, nous pouvons être fiers de ce succès. Les profits de ce concert seront envoyés aux quartiers généraux de la Croix Rouge. Ils sont au joli montant de quatre-vingts dollars.

A part différentes chansons, monologues, dialogues et récitations très bien rendus par tous, mentionnons la pièce principale, "Madame Beaucordon "qui a rêvé Chat"" et qui a été rendue à merveille par Mlle Jeanne Bouchard dans le rôle de Beaucordon, Mlle A. Marcotte dans le rôle d'Eulodie, Mlle G. Normand dans celui de Mme Damonchard, Mlle L. Pinard dans celui de la Juive. L'ensemble de la pièce, avec sa mise en scène compliquée, a exigé un très dur labeur de la part de nos bonnes soeurs qui cherchent toujours à faire plaisir aux parents des enfants qui leur sont confiés.

WILLOW BUNCH, Sask.

M. l'abbé Rondeau, assistant à la cure de Willow Bunch, est parti pour un petit séjour chez des amis, où il va prendre un repos bien mérité.

Nous lui souhaitons bon voyage et heureux retour.

DOMREMY, Sask.

Le magasin général de M. H. Trottier a été complètement détruit la semaine dernière par un incendie qui s'est déclaré pendant la nuit. On suppose que ce sont des souris qui ont provoqué le désastre en grignotant des allumettes. Il n'y avait personne à ce moment dans le magasin. On a pu sauver quelques marchandises, mais la plus grande partie a été la proie des flammes. M. Trottier n'était que partiellement assuré et ses pertes sont considérables.

MONTMARTRE, Sask.

Jeudi, le 4, avait lieu la bénédiction de la pierre angulaire de notre nouvelle église par S. G. Mgr Mathieu.

Cette cérémonie imposante a eu lieu au milieu d'une foule compacte venue des environs et des prêtres suivants: MM. les abbés Boivin, Poirier, Ferland, Nadeau, Van de Velde, Saumer, Sharr, Schelbert, Sezpyta, Bellemare Rondeau, Benoit, Robitaille, Dufresne Rioux. S. G. Mgr l'archevêque a donné le sermon en français et en anglais et le R. P. Schelbert, curé de Vibank, a prononcé un sermon en allemand. Les bienveillantes paroles de Monseigneur ne seront pas oubliées, surtout quand il s'agira de contribuer encore d'avantage et il nous en donné lui-même l'exemple. Mgr a remercié les paroissiens d'avoir accompli leur devoir par l'érection de ce temple, et il a procédé ensuite à la bénédiction de la pierre angulaire qui renfermait une liste de noms des donateurs et autres documents scellés à l'intérieur. La cérémonie s'est terminée par le défilé de la foule et tous sont venus frapper la pierre et déposer une offrande généreuse.

ARBORFIELD. Sask.

Produit de la " Journée des Ecoles". - Notre "Journée des Ecoles" du 23 juin a rapporté la somme de \$65.45. Ce résultat n'est peut-être pas tout à fait aussi brillant qu'on aurait pu l'espérer; mais on nous tend la main de tous côtés, et nous avons tant à faire pour nos oeuvres paroissiales.

Retraite paroissiale.— Notre paroisse a eu le grand avantage de posséder, pendant quelques jours, le R. P. Adam, curé de Saint-Louis. Ce dévoué missionnaire nous a tenus sous le charme de sa parole ardente, deux fois par jour, du 30 juin au 5 juillet.

Commencée sous la protection des saints apôtres Pierre et Paul, cette retraite se termina par la bénédiction du Sacré-Coeur, le premier vendredi du mois.

A en juger par les effets extérieurs, elle produisit les meilleurs fruits de salut.

L'immense majorité—sinon la totalité—des paroissiens assistèrent aux exercices et entendirent la parole de Dieu avec une avidité extraordinaire.

Non content de prêcher les grandes vérités avec l'éloquence la plus populaire, la plus touchante et la plus persuasive, le bon P. Adam établit encore parmi nous la grande oeuvre de l'Apostolat de la prière. Il fit nommer une quinzaine de zélatrices et celles-ci réussirent à faire entrer dans cette belle association presque tous les paroissiens d'Arborfield.

Les communions furent très nombreuses les deux derniers jours, surtout le jour de la clôture.

Dieu seul peut dire les transformations qui se sont opérées dans les âmes pendant ces jours bénis, mais nous savons qu'il y eut plus d'un consolant retour à la pratique de la foi chrétienne.

Un grand nombre—nous n'en doutons pas—continueront à faire la communion du premier vendredi du mois que notre zélé missionnaire nous a prêchée avec tant de conviction et de chaleur communicative.

Merci au R. P. Adam pour tout le bien qu'il a fait parmi nous, soit au point de vue religieux, soit aussi au point de vue patriotique. Car, parlant à des Canadiens français, le bon Père ne put s'empêcher de donner à ses compatriotes quelques uns des bons conseils qu'il leur donnait à Prince-Albert et à Howell concernant l'enseignement de la langue française dans les écoles.

Son discours enthousiaste trouva un écho dans le coeur de tous les Canadiens. Et nous sommes sûrs que ceux-ci ne manqueront pas de faire leur profit des fortes vérités que sa brûlante parole d'apôtre fit pénétrer dans leur esprit.

Nos soldats à Régina

On nous fournit la liste suivante de soldats franco-canadiens actuellement à la caserne de Régina qui pourra sans doute intéresser un grand nombre de nos lecteurs.

Aubin, A., Aussant, T., Audette, Jos. Beaulieu, E., Brière, C., Bibeau, R., Bouvier, A., Bibeau, Arsène, Bruneau D., Bertrand, A., Boucher, A., Bergeron, G., Benoît, A., Brosseau, A., Beaudetre, L., Beaudoin, A., Bouchard, G., Boutin, Alyre, Boutin, Alcide, Bourassa, J., Bélanger, Berthelot, Eug., Brassard, A., Baril, André, Beauchamp Donat, Beaudoin, H., Boucher, Antoine, Bégin, Jos. E., Bourassa, L., Bérubé, Chs, Bilodeau, Alph., Bertrand, E., Beauregard, Léon, Beaubien, Ed., Bouvier, Arthur, Benson, Pierre, Beaulieu, Wilfrid, Bergot, Frank, Beaulac, Raoul, Bernard, Jos.

Clement, P., Cloutier, A., Croteau, J., Cyrenne, A., Croteau, A., Cyr, Ph., Clairemont, Cornie, L., Cantin, A., Comeau, E., Cantin, E., Côté, R., Chaput, A., Couture, A., Cyr, Narcisse, Chartré, A. H., Charbonneau, E., Champagne, E. L., Coutlee, Gaston.

Dion, Arthur, Dionne, O., Desautels, O., Daigneault, D., Deblois, A., Dejeager, L., Dumonceau, J.-B., Dubé, Ed., Demers, U., Deaust, C., Desalliers, Jos., Desalliers, L., Dufour, S., Desjardins, L., Delisle, H., Desrochers, A., Dumouchel, O., Dubé, Albert, Desylve, B., Dery, G., Daoust, Albert, Dionne, Sylvio, Dubé, Alph., Darveau, Denis, DeDecker, J., Duret, Alphonse, Di-

(A Suivre en 8me page).

Le Pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes à St-Laurent, Duck Lake, Sask.

A l'approche du pèlerinage de St-Laurent on nous prie de reproduire les notes historiques publiées sur ce pèlerinage dans le numéro du 3 juillet 1913 du *Patriote*.

De tout temps, les pèlerinages ont été la manifestation de la piété populaire. Dès les premiers siècles du christianisme, au cours du Moyen-Age comme dans nos temps modernes, ils se sont multipliés et développés chez toutes les nations évangelisées.

Or, dans le vicariat de Saskatchewan, devenu après le diocèse de Prince-Albert, le besoin de ces manifestations de foi s'est fait sentir de bonne heure parmi les groupes catholiques des nationalités différentes qui sont venues le coloniser.

Grâce à un concours de circonstances providentielles, le doigt de Dieu prenait soin d'indiquer St-Laurent, la principale et la plus ancienne mission du Vicariat comme le lieu du pèlerinage de son choix, tandis que le vocable de Notre-Dame de Lourdes s'imposait de plus en plus à la piété des fidèles. En effet, non seulement l'univers entier retentissait déjà des merveilles de Lourdes, se multipliant de jour en jour, mais la Vierge Immaculée de Massabielle ne dédaignait pas de faire éclater de temps à autre, à Saint-Laurent même, sa toute puissance d'intercession.

Dans cet ordre de faits réputés miraculeux, le premier et l'un des plus importants, la guérison complète de Mme Charles Nolin, poitrinaire, lace déjà d'un quart de siècle. C'était à l'époque où le bon Frère Piquet, d'origine pyrénéenne, travaillait à grand frais à ériger une grotte quelque peu semblable à celle de Massabielle. Il n'est encore qu'une simple statuette de Notre-Dame de Lourdes enchâssée dans un tronc d'arbre taillé de sa main, tel qu'on le voit actuellement encore.

La miraculée guérie à la suite d'une neuvaine de prières à Notre-Dame de Lourdes, n'eut garde d'oublier sa promesse, et bientôt une belle grande statue de la Vierge Immaculée fut placée à la nouvelle grotte.

Cependant, durant les quinze ou seize ans qui suivirent cet événement, la paroisse de St-Laurent étant venue à se démembrer d'elle-même d'abord peu à peu, puis canoniquement par l'autorité diocésaine en 1897, la grotte ne fut guère visitée que par quelques pèlerins isolés, quelques groupes de familles pieuses des environs. Signalons toutefois, à partir de 1895, quelques petits pèlerinages locaux de colons français, canadiens et métis venus de Duck Lake et de Carlton, sous la conduite de leur pasteur, le R. P. Pineau, O. M. I.

Mais voici que soudain s'ouvre l'ère des grands pèlerinages annuels. Dès 1905, le R. P. Forner, de Fish Creek, amène à la grotte plus de 100 pèlerins, métis polonais, ou galiciens. A partir de ce moment, le R. P. Ovide Charlebois, O.M.I., (actuellement Mgr Charlebois), devient officiellement l'organisateur du pèlerinage et le bon Frère Célestin Guillet s'en fait l'apôtre zélé. On se donne rendez-vous pour l'année 1906, et l'on commence à recueillir des fonds pour y construire une petite chapelle et un abri primitif pour les pèlerins. Les travaux sont finis juste à temps. Une foule de plus de 400 pèlerins accourus de toutes les paroisses environnantes s'y presse aux abords de la grotte. Le clergé est nombreux, les communions également, et la piété de tous est édifiante. Les accents de la prière en commun pour les malades sont on ne peut plus touchants, et Marie Immaculée montre sa bienveillance par la guérison de M. J.-B. Deschamps, affligé auparavant d'une hernie, et par une autre guérison, non moins éclatante, celle de la Révérende Mère Marie Oswald de Sion, guérie, au bout d'une neuvaine de prières, d'une longue et cruelle maladie de la moëlle épinière.

Désormais, le pèlerinage annuel du 16 juillet, était définitivement établi. Les années suivantes, les pèlerins ont dépassé plusieurs fois un millier et le chiffre des communions s'est élevé jusqu'à 400 ou 500. La moyenne des prêtres présents du rite latin ou ruthène est généralement de douze à quinze.

En 1909, des travaux d'embellissement furent faits à la grotte, et une très belle statue, due à une bienfaitrice de New-York, y fut placée. Une grande croix a été bénite, non loin de là, lors d'un grand pèlerinage pour désigner l'emplacement de la grande chapelle que l'on se propose d'y construire.

V. GABILLON, O. M. I.

—o—

Ce que M. Motherwell pense de la récolte en Saskatchewan

M. Motherwell, ministre de l'Agriculture, ne croit pas qu'on puisse annoncer une récolte de blé égale à celle de l'an dernier même avec la plus grande superficie en culture. Un dixième de la récolte, d'après lui, est complètement perdu par suite des vents et de la sécheresse; six dixièmes peuvent donner un rendement moyen s'il y a suffisamment d'humidité à partir de maintenant: trois dixièmes donneront d'un quart à la moitié du rendement moyen, même avec la température la plus favorable. Bref, dans l'opinion du ministre, ce sera très beau si nous récoltons autant que l'an dernier, avec une superficie bien supérieure.

La récolte totale de blé en Saskatchewan, l'année dernière, s'élevait à 114,000,000 de minots, ou moyen. Le rendement par acre environ deux tiers du rendement, était de quatorze minots, alors que la moyenne pour les dix dernières années était de dix-sept minots et demi.

Les récentes pluies n'ont pas été suffisantes. Quelques districts en ont eu très peu et tous en demandent davantage. Il n'y a pas à se dissimuler que la récolte est en ce moment dans une situation critique et dépend entièrement de la température que nous aurons d'ici six semaines.

—o—

Un puissant télescope a été installé à l'observatoire fédéral de Victoria. La longueur du tube est de 31 pieds et la lentille principale mesure 73 pouces de diamètre. L'instrument pèse près de 60 tonnes.

—o—

LES MARCHES

Le marché aux grains

Winnipeg

AVOINE—

No. 2 C. W.	.90⅞
No. 3 C. W.	.87⅛
No. 1 fourrage	.81½

ORGE—

No. 3	.122
No. 4	.117
Fourrage	.109½
No. 1 N. W. C.	.110½
No. 2 C. W.	.407½
No. 3 C. W.	.382½

Prince Albert

BLE—

No. 1 nord	.203
No. 2 nord	.198
No. 3 nord	.193
No. 4 nord	.176
No. 5 nord	.143
AVOINE	.85c
ORGE	.$1.00
FOIN la tonne	$20.00
MOULEE, 100 lbs	.$1.85
SON 100 lbs	.$1.85
BEURRE, la livre	.35c
PORC, la livre	.26c
MOUTON, la livre	.27c
BOEUF, la livre	.20c

Le marché aux bestiaux

PORCS—	
Truies	$15.50
Verrats	$12.50 à $13.00
Légers	$16.50 à $17.00
BOUVILLONS—	
Pesants de choix	$11.75 à 12.75
Assez bons	$9.75 à $10.75
GENISSES—	
De choix pour boucherie	$10.00 à $11.00
De choix pour élevage	$7.50 à $8.50
Passables	$7.00 à $.750
VACHES—	
De choix pour boucherie	$10.00 à $10.50
Passables	$8.50 à $9.00
Ordinaires	$6.15 à $7.50
Conserve	$5.00 à $6.00
Laitières	$75.00 à $110.00
ANIMAUX MAIGRES (Stockers et feeders)—	
De choix, pesants	$9.00 à $9.50
De choix légers	$7.50 à $8.00
TAUREAUX—	
De choix	$8.00 à $8.50
Bons	$7.25 à $8.00
Ordinaires	$6.00 à $6.75
BOEUFS—	
De choix	$7.50 à $8.25
Passables	$7.00 à $7.50
Moyens	$6.50 à $7.00
Ordinaires	$5.50 à $6.00
VEAUX—	
De choix, légers	$11.00 à $15.00
De choix pesants	$10.00 à $11.00
BREBIS ET AGNEAUX	
Agneaux de choix	$16.50 à $17.00
Brebis	$11.00 à $15.00
Béliers	$12.00 à $14.00

D. COUGHLIN & CO.

A MERITE UNE MEDAILLE EN OR

Une autorité à Cincinnati nous dit comment faire sécher un cor et l'enlever complètement

Vous tous, hommes et femmes qui avez des cors aux pieds ne devez plus souffrir. Cet homme dit qu'en appliquant quelques gouttes de "freezone" sur un cor endolori, il sèche et s'enlève tout entier avec la racine, sans vous faire endurer la moindre souffrance. Et ce qui est plus vous pouvez porter avec aise les chaussures qui vous martyrisaient auparavant.

Un quart d'once de freezone coûte bien peu dans une grande pharmacie, mais suffit à enlever n'importe quel cor. Vous devriez essayer cela; ça coûte peu de chose et l'on dit que freezone n'irrite pas les tissus de la peau.

Si votre femme porte des chaussures avec talons hauts elle se réjouira à cette nouvelle.

FEUILLETON DU PATRIOTE

JEAN RIVARD

LE DÉFRICHEUR

RÉCIT DE LA VIE RÉELLE

No 14 Par A. GÉRIN-LAJOIE

Nos défricheurs improvisèrent donc au beau milieu du bosquet une petite cabane temporaire, et après quelques jours employés à compléter leur assortiment de *goudrelles* ou *goudilles*, d'auges, *casseaux* et autres vases nécessaires, dont la plus grande partie avaient été préparés durant les longues veillées de l'hiver, tous deux, un bon matin, par un temps clair et un soleil brillant, s'attaquèrent à leurs deux cents érables.

Jean Rivard, armé de sa hache, pratiquait une légère entaille dans l'écorce et l'aubier de l'arbre, à trois ou quatre pieds du sol, et Pierre, armé de sa gouge, fichait de suite au-dessous de l'entaille la petite goudrelle de bois, de manière à ce qu'elle pût recevoir l'eau sucrée suintant de l'arbre et la laisser tomber goutte à goutte dans l'auge placée directement au-dessous.

Dès les premiers jours, la température étant favorable à l'écoulement de la sève, nos défricheurs purent en recueillir assez pour faire une bonne *brâssée* de sucre. Ce fut un jour de réjouissance. La chaudière lavée fut suspendue à la crémaillère, sur un grand feu alimenté par des éclats de cèdre, puis remplie au trois quarts de l'eau d'érable destinée à être transformée en sucre. Il ne s'agissait que d'entretenir le feu jusqu'à parfaite ébullition du liquide, d'ajouter de temps en temps à la sève déjà bouillonnante quelques gallons de sève nouvelle, de veiller enfin, avec une attention continue, aux progrès de l'opération: tâche facile et douce pour nos rudes travailleurs.

Ce fut d'abord Pierre Gagnon qui se chargea de ces soins, ayant à initier son jeune maître à tous les détails de l'intéressante industrie. Aucune des phases de l'opération ne passa inaperçue. Au bout de quelques heures, Pierre Gagnon allant plonger dans la chaudière une écuelle de bois, vint avec sa gaieté ordinaire la présenter à Jean Rivard, l'invitant à se faire une *trempette*, en y émiettant du pain, invitation que ce dernier se garda bien de refuser.

Pendant que nos deux sucriers savouraient ainsi leur *trempette*, la chaudière continuait à bouillir, et l'eau s'épaississait à vue d'œil. Bientôt Pierre Gagnon, y plongeant de nouveau sa *micouenne*, l'en retira remplie d'un sirop doré presqu'aussi épais que le miel.

Puis, vint le tour de la *tire*. Notre homme, prenant un lit de neige, en couvrit la surface d'une couche de ce sirop devenu solide, et qui en se refroidissant forme la délicieuse sucrerie que les Canadiens ont baptisée du nom de tire (*): sucrerie d'un goût beaucoup plus fin et plus délicat que celle qui se fabrique avec le sirop de canne ordinaire.

La fabrication de la *tire* qui s'accomplit au moyen de la manipulation de ce sirop refroidi, est presque invariablement une occasion de réjouissance.

On badine, on folâtre, on y chante, on [y rit
La gaieté fait sortir les bons mots de [l'esprit

C'est à l'époque de la Ste Catherine, et durant la saison du sucre, dans les fêtes qui se donnent aux sucreries situées dans le voisinage des villes ou des villages, que le sirop *se tire* ou *s'étire* avec le plus d'entrain et de gaité.

Nos défricheurs-sucriers durent se contenter pour cette première année, d'un pique-nique à deux; mais il va sans dire que Pierre Gagnon fut à lui seul gai comme quatre.

Cependant, la chaudière continuait à bouillir.

Et de la densité suivant les promptes [lois,
La sève qui naguère était au sein du [bois
En un sucre solide a changé sa [substance,—

Pierre Gagnon s'aperçut, aux granulations du sirop, que l'opération était à sa fin et il annonça par un hourra qui retentit dans toute la forêt, que le sucre était cuit! La chaudière fut aussitôt enlevée du brasier et déposée sur des branches de sapin où on la laissa refroidir lentement, tout en agitant et brassant le contenu au moyen d'une palette ou *mouvette* de bois; puis le sucre fut vidé dans les moules préparés d'avance.

On en fit sortir, quelques moments après, plusieurs beaux pains de sucre, d'un grain pur et clair.

Ce résultat fit grandement plaisir à Jean Rivard. Outre qu'il était assez friand de sucre d'érable, —défaut partagé d'ailleurs par un grand nombre de jolies bouches,— il éprouvait une satisfaction d'un tout autre genre: il se trouvait, à compter de ce jour, au nombre des producteurs nationaux: il venait d'ajouter à la richesse de son pays, en tirant du sein des arbres un objet d'utilité publique qui sans son travail y serait resté enfoui. C'était peut-être la plus douce satisfaction qu'il eût ressentie depuis son arrivée dans la forêt. Il regardait ses beaux pains de sucre avec plus de complaisance que n'en met le marchand à contempler les riches étoffes étalées sur les tablettes de sa boutique.

Du moment que Jean Rivard fut en état de se charger de la surveillance de la chaudière, Pierre Gagnon consacrait la plus grande partie de son temps à courir d'érable en érable pour recueillir l'eau qui découlait chaque jour dans les auges. C'était une rude besogne dans une sucrerie non encore organisée et où tous les transports devaient se faire à bras.

Pierre cependant s'acquittait de cette tâche avec sa gaité ordinaire, et c'était souvent au moment où son maître le croyait épuisé de fatigue qu'il l'amusait le plus par ses propos comiques et ses rires à gorge déployée.

(A Suivre)

(*) *Tire, Trempette, ou Trempine, Goudrelle ou Goudille, Casseaux ou Casseaux ou Cassots* etc., mots destinés comme beaucoup d'autres à notre future dictionnaire canadien-français. Il a bien fallu que nos ancêtres inventassent des mots pour désigner des choses qui n'existaient pas en France. Ces mots d'ailleurs sont expressifs et vivront toujours dans la langue du peuple canadien.

Le mot *micouenne* est tiré du sauvage et employé fréquemment dans les anciens ouvrages sur le Canada.

Aujourd'hui on ne se donne guère de soin pour trouver des mots français; on s'empresse d'adopter les mots anglais. Qui voudra prétendre que c'est une amélioration?

PRINCE-ALBERT

L'exposition agricole de Prince-Albert

L'exposition agricole de Prince Albert, qui aura lieu cette année les 8, 9 et 10 août, paraît devoir éclipser toutes les précédentes. Des préparatifs sont faits pour recevoir une foule considérable. Il y aura des excursions spéciales sur toutes les lignes de chemins de fer. Le comité d'organisation compte que les cultivateurs des environs feront tout en leur pouvoir pour maintenir le prestige de cette exposition.

On s'occupe de donner une apparence attrayante au terrain, auquel dix-huit acres ont été ajoutés. Les vieux édifices sont enlevés et remplacés par des nouveaux. Les attractions seront également supérieures à celles des années précédentes. Il y aura, en particulier, d'excellentes courses de chevaux.

M. H. Lefebvre nous quitte

M. Hector Lefebvre vient de nous quitter et est en route pour Montréal. Son départ sera vivement regretté à Prince-Albert, où il avait su s'attirer en peu de temps l'estime et la sympathie de tous. L'un des membres les plus actifs du cercle local de l'A. C. J. C., il était aussi l'un des artistes les plus goûtés à toutes nos séances dramatiques.

Depuis janvier dernier, M. Lefebvre était trésorier général de l'A.C.J.C., et ses services en cette qualité étaient hautement appréciés.

Nous souhaitons bon succès à notre jeune compatriote en caressant l'espoir que tôt ou tard l'attrait de l'Ouest le ramène au milieu de nous.

— Le maire Kerr prévient officiellement les acheteurs de charbon qu'à cause de la situation existante, les provisions d'hiver devraient être faites avant le 15 août. Après cette date, les mines ne pourront plus être en mesure de fournir les commandes à cause des difficultés de transport causées par la guerre.

— M. et Mme Noël [illegible], de Montréal, sont au nombre des derniers arrivés parmi nous. Ils appartiennent tous les deux au personnel de la Banque d'Hochelaga.

— M. l'abbé Jubinville, curé de la cathédrale de Saint-Boniface, a passé quelques jours à Prince-Albert, où il était l'hôte de son neveu M. Narcisse Fournier, gérant du *Patriote*. Il a prêché dimanche à la cathédrale et lundi il est parti pour le sud de la Saskatchewan.

— MM. Marcil et Pelletier, inspecteurs de la Banque d'Hochelaga, visitent en ce moment leur succursale de notre ville.

— M. Blanchard, de la maison Casavant de Saint-Hyacinthe, est en train d'installer le grand orgue de la cathédrale.

— Le R. P. McDonald, S. J., de Fort William, prêche cette semaine la retraite chez les Dames de Sion, après avoir prêché également celle des Soeurs de l'hôpital et de l'orphelinat.

— De passage, le R.P. Joseph Allard O.M.I., depuis quinze ans dans les missions du Yukon et du nord de la Colombie sans être retourné dans sa famille. Il aura le bonheur prochainement d'assister à l'ordination de son plus jeune frère, qui est le troisième prêtre de la famille et tous trois sont religieux oblats.

— M. l'abbé G. Carpentier va s'établir comme curé à Blaine Lake. Il remplace M. l'abbé Mollier, lequel va prendre charge de la paroisse de St-Denis.

— M. l'abbé Sover a prêché ces jours-ci une retraite à Saint-Georges.

— M. Henri Côté est parti lundi pour Régina, où l'appelle le service militaire. A l'occasion de son départ, M. et Mme Côté ont donné chez eux, dimanche soir, un souper d'adieu auquel assistait tout le personnel du *Patriote*, ainsi que le R.P. Pechaleux et le R. P. McDonald, S.J., ancien professeur au collège de Saint-Boniface.

Célébration de l'anniversaire de consécration épiscopale de S. G. Mgr Pascal

Le 28 juin ramenait l'anniversaire de la consécration épiscopale de S. G. Mgr A. Pascal, O.M.I., évêque de Prince-Albert. Le vénérable prélat vint célébrer ce jour d'actions de grâces dans le recueillement et dans la prière et les Soeurs de Ste Elizabeth de Humboldt furent les heureuses privilégiées qui eurent le bonheur de recevoir Sa Grandeur dans leur humble monastère et de lui préparer une petite fête bien modeste sans doute, mais combien filiale!

La prière eut la principale part dans cette solennité. Par une coïncidence des plus heureuses, la communauté devait avoir l'exposition du Saint Sacrement pendant toute la journée et les adoratrices ont passé de longues heures au pied de l'autel, afin de prier pour le premier Pasteur de ce diocèse, mais disons surtout pour le Père très aimé de la petite communauté de Humboldt.

A 7 heures ½, Sa Grandeur célébra la sainte messe, devant le Saint-Sacrement exposé. Elle était assistée par le Rév. Père Peter, O.S.B., prieur de l'abbaye de Muenster, et par le Rév. Père Benedict, O. S. B., curé de la paroisse de Humboldt. Pendant la sainte messe, les religieuses exécutèrent plusieurs cantiques appropriés à la circonstance et après le dernier évangile elles chantèrent le beau verset liturgique "Oremus et pro Antistite nostro Alberto..."

Dans le courant de la matinée, le T. R. P. Abbé Bruno, O. S. B., accompagné du Rév. Frère Mathieu, scolastique de Muenster, puis le R. P. A. Jan, O.M.I., curé de Saskatoon, et enfin le R. P. Casimir, O.S.B. de Dead-Moose Lake vinrent aussi porter à Sa Grandeur leur souhait de fete, et honorer la communauté de leur présence.

A la fin du petit banquet servi par les religieuses, le T. R. P. abbé se fit l'interprète des Révérends Pères Bénédictins et de toute la colonie St-Pierre pour remercier Monseigneur de la bienveillance qu'il a toujours montrée à cette partie chère de son troupeau. Il rappela en termes émus tout ce que ce long épiscopat de 27 ans renferme de soucis, de peines et de labeurs, et faisant allusion à la devise de Monseigneur, "*In verbo autem tuo, laxabo rete*" il fit ressortir que, de même que St-Pierre jeta son filet sur l'ordre de Notre-Seigneur et fit une pêche merveilleuse, ainsi Sa Grandeur, sans se donner de repos, mais se confiant uniquement en la bénédiction du Divin Maître, vit aussi ses peines et ses labeurs largement récompensés. Il cita les principales oeuvres de ce fécond épiscopat, et se plut avec raison à nommer les belles colonies de St-Pierre et de St-Joseph qui sont un véritable ornement pour le diocèse.

Lorsque le T. R. P. abbé eut porté à Sa Grandeur l'expression de ses souhaits et de sa gratitude, Monseigneur se leva et remercia pour les sentiments exprimés si délicatement et par son Vicaire Général. Puis il fit ressortir les circonstances de son élection à l'épiscopat, et parla [illegible] dont il se considère le père sans égard pour les [illegible]. "Mais je sais, ajouta Monseigneur, que le bien qui s'est fait, je le dois d'abord à la bénédiction du Tout Puissant, puis aux travaux de mon clergé. Tous, les Rév. Pères Oblats, les Rév. Pères Bénédictins et les prêtres séculiers ont rivalisé de zèle et d'abnégation pour aider leur pauvre évêque à porter la lourde charge qui lui a été imposée; tous ont travaillé dans une harmonie parfaite, ce qui a toujours été pour moi une des plus grandes consolations." Enfin il fit l'éloge de ses communautés de religieuses qui, elles aussi, ont une large part dans le bien accompli depuis les débuts de son épiscopat.

Le R. P. A. Jan, O.M.I., dit aussi quelques mots au nom des prêtres du diocèse et spécialement des Rév. Pères Oblats. Il témoigna de leur attachement pour celui que le Saint-Esprit a nommé pour être à la tête du diocèse de Prince-Albert et exprima le voeu de tous qu'il nous le conserve encore pendant de nombreuses années.

Mgr Pascal paraît reprendre des forces d'une manière surprenante. Nous pouvons espérer que grâce aux prières faites pour lui et aux soins dévoués dont il est l'objet sa santé se rétablira entièrement et que nous aurons la joie de le conserver longtemps encore à la tête de notre diocèse.

Ordination du Père P. Pioget

Ce fut une belle cérémonie que l'ordination du Rév. Père Paul Pioget O.M.I. à Pas, le 29 juin, en la fête de S. Pierre et S. Paul.

L'église, ou procathédrale, était décorée avec beaucoup de goût. On y remarquait le blason des Oblats, le drapeau tricolore orné du Sacré-Coeur, [illegible], des souvenirs de diverses missions occupées durant dix-sept ans par le frère convers appelé à la prêtrise; tout était symbolique et fort bien choisi. La cérémonie commença à [illegible]. Sa Grandeur Mgr Charlebois était accompagné du R. P. Guy, et du père Lajeunesse. La messe se déroula avec toute l'ampleur de la liturgie d'usage. Tous les frères de la mission y compris le frère Labelle de Prince Albert assistaient en surplis.

Toute la communauté des Révérendes Soeurs Grises de l'hôpital, avec leurs orphelins et orphelines, et grand nombre de paroissiens s'étaient rendus de bonne heure afin d'être les heureux témoins d'une si touchante cérémonie.

Le 30, dimanche, première messe. L'église était comble. Le choeur, sous l'habile direction de M. Crépeau, a rendu une belle messe en plein chant avec introït, offertoire, etc., le tout chanté d'une manière irréprochable et très solennelle.

Le P. Lajeunesse avait choisi pour texte les paroles de S. Paul: "Personne ne prend pour soi cet honneur que celui qui est appelé par Dieu." Il rappela les craintes et les hésitations du nouveau prêtre à l'annonce de la décision de ses supérieurs, son esprit de foi et sa confiance en Dieu dans l'acceptation. Puis il fit ressortir la grandeur du sacerdoce à raison de la puissance qui lui est donnée par Jésus-Christ. Cette puissance est exercée sur son corps mystique au saint tribunal de la pénitence et sur son corps réel vivant et glorieux dans l'Eucharistie, à la sainte messe. Le prédicateur fit aussi l'éloge des frères convers qui secondent si puissamment l'action du prêtre par leur vie de dévouement.

Concert le soir par la fanfare de Pas sous l'habile direction de l'abbé Baud.

Le salut le soir du même jour fut encore donné par le jeune prêtre ayant pour diacre le R. P. Guy, et sous diacre M. l'abbé Baud.

Le soir, salut solennel par le nouveau prêtre, chants choisis.

Le Père Lajeunesse, au nom des confrères du R. P. Pioget, lui présenta ses plus sincères félicitations appuyant sur les desseins de Dieu qui amenait le R. P. Pioget au sacerdoce après 18 ans de dévouement en qualité de frère convers.

Annuaires

Nous accusons réception avec remerciement de l'annuaire du collège de Saint-Boniface, du collège d'Edmonton, du Petit Séminaire de Saint-Boniface, et de l'Université d'Ottawa.

Le 4 juillet est fêté avec enthousiasme en Angleterre et en France

Jamais pays n'a célébré la fête nationale d'un autre pays comme l'a fait cette année l'Angleterre pour l'anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis. Non seulement Londres, mais toutes les villes et les villages de la Grande Bretagne ont participé à la commémoration.

La nouvelle venue de Washington que les Etats-Unis avaient envoyé outre-mer leur premier million d'hommes a créé un immense enthousiasme.

Lord Rhondda est mort

Lord Rhondda, le contrôleur des vivres en Angleterre, est mort des suites d'une opération nécessitée par une attaque de pleurésie. Nommé à ce poste important en juin 1917, alors que les vivres se faisaient rares comme conséquence de la campagne sous-marine allemande, il se signala par une série d'ordres et de règlements sévères qui sauvèrent la situation. Il fixa le prix des vivres et soumit le peuple à la ration dans les hôtels, les restaurants et les pensions.

Lord Rhondda semble avoir été victime d'un excès de zèle pour ses propres théories. Il se flattait de vivre sur une ration beaucoup plus petite que celle qu'il avait imposée à la population anglaise, mais c'est à cela qu'on attribue la maladie qui l'a emporté.

Le Canada offre un nouvel hôpital à la France

A Joinville-le-Pont, sir Robert Borden, en présence du général Currie, commandant en chef des armées canadiennes, et de plusieurs Canadiens éminents, a présenté à M. Poincaré un hôpital canadien avec tout son matériel. Cet hôpital contient 520 lits et le nombre en sera bientôt porté à 1,040.

Le traité des "tire-au-flanc" entre les Etats-Unis et le Canada

Le traité des "tire au flanc" (slackers) entre les Etats-Unis et le Canada aura force de loi très prochainement. Sa promulgation sera suivie de soixante jours de grâce, après lesquels les Canadiens résidant aux Etats-Unis et les Américains résidant au Canada seront respectivement sujets à être appelés pour le service militaire.

Le traité s'applique aux Canadiens de 20 à 44 ans et aux Américains de 21 à 30 ans. Si les Etats-Unis élèvent leur limite d'âge pour le service militaire obligatoire, la mesure s'appliquera également aux hommes ainsi appelés.

On accorde soixante jours de grâce afin de permettre aux Américains et aux Canadiens qui le désirent de s'enrôler dans l'armée de leur propre pays.

Atrocités allemandes

On vient de publier un ordre du jour général aux troupes françaises qui rapporte les actes de cruauté commis par les Allemands depuis l'offensive entre Reims et Soissons. Un témoignage fourni par le 1er corps de cavalerie prouve que lors de la prise d'Autheuay, entre la Marne et Reims, les Allemands massacrèrent des prisonniers, y compris plusieurs blessés. A Olizi, au nord-est d'Autheuay, ils percèrent de leurs baïonnettes des prisonniers français blessés.

Nos soldats à Régina

(Suite de la 6ème page)

gnard, J.-B., Despins, Achille, Despins, Robert, Delmaire, F.

Forest, G., Ferland, L., Fiset, E., Forest, J. H., Fortin, Alfred, Fortin, Freddie, Fiset, Ant., Fournier, A. J., Ferron, F., Fortin, Roch.

Garneau, C., Goulet, E., Grisé, A., Gendreau, A., Grancher, Omer, Gaudry, U. G., Guilmet, Adrien, Gravel, Albert, Gervais, Marc, Gagné, A.

Himbeault, G., Houle, H., Hamel, A.

Jolicoeur, E., Jaguen, J.-M., Jacob, R., Juneau, L., Jeanvroy, Gabriel.

Leblanc, J. L. Laliberté, O., Lefebvre, R., Labelle, A., Lambert, D., Lacroix, E., Lapierre, A., Leblanc, O., Lecuyer, P., Langlois, E., Lalonde, A., Labelle, R., Lefort, P., Lucoin, P., Leblanc, P., Laberge, A., Levesque, H., Legros, C., Labrecque, Jos., Lagassé, J. H., Leclerc, C., Landry, Elz., Larose, E., Levasseur, Jos., Langlois, Horace, Langlois, E., Labelle, Rosario, Leclerc, J. L., Laframboise, H. J., Larouche, O., Leblanc, Hercule, Lafontaine, U., Lachambre, A.

Montforton, S., Maurais, P., Montforton, Ls Wilfrid, Massart, Alb., Martin, A., Morisseau, Aimé, Morrissette, Ulric.

O'Shaughnessey, Jos., Orieux, Ls.

Provencher, L., Pinsonneault, G., Prevost, D., Pinsonneault, A., Patoine, F., Paquette, Alfred, Paquette, Alphonse, Pomerleau, H.

Rompré, A., Roy, Jos., Rionse, Adelard, Rainville, Paul.

St-Jean, G., Simard, Jos., Sauvé, W.

Tremblay, Jos., Trépanier, J. D., Taché, A., Tessier, A.

Viau, Omer.

La perte des marchandises coulées par les sous-marins au cours du mois de mai s'élève à plus d'un quart de million de tonnes.